

**OFFICE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
OUTRE-MER**

**MINISTERE
DU
PLAN**

**MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE**



**NOTE DE SYNTHÈSE
SUR L'ÉCONOMIE
DE LA VILLE DE BOUAKE**

P. CASTELLA & D. BAILLON

**CENTRE DE PETIT BASSAM
CÔTE D'IVOIRE**

**SCIENCES HUMAINES
Volume III-N°7 -1970**

NOTE DE SYNTHESE
SUR L'ECONOMIE
DE LA VILLE
DE BOUAKE

La présente étude a été réalisée par M. CASTELLA de l'ORSTOM.

L'analyse proprement démographique a été menée avec la collaboration de M. BAILLON de l'ORSTOM.

- 1 -

PRESENTATION DE L'ETUDE

Ce travail a été réalisé, dans le cadre de la Convention passée entre les Ministères du Plan et de l'Agriculture, d'une part, et l'ORSTOM, d'autre part. Cette convention donne pour champ d'étude à l'Office, le département du Centre. Elle confie une double mission aux chercheurs :

- a). Approfondissement d'un schéma théorique d'analyse régionale.
- b). Analyse concrète des flux et effets de développement qui se manifestent dans l'aire géographique concernée.

C'est dans cette double perspective que nous avons mené cette étude d'économie urbaine en collaboration avec les autres chercheurs qui travaillaient sur la zone rurale et les centres semi-urbains de la région. Les opérations d'enquêtes sur le terrain ont été poursuivies de janvier 1969 à mai 1970; compte tenu d'une période de 5 mois consacrée à la réalisation du recensement démographique exhaustif de la population de Bouaké.

Il s'agit là d'une note de synthèse destinée d'abord aux responsables communaux et nationaux. Nous n'avons voulu présenter que les caractéristiques essentielles de l'économie actuelle de la ville, et préciser dans quelles conditions nous pensions voir se dessiner son avenir à court terme.

Moyens et méthodes

Le financement du recensement démographique a été assuré par le Ministère de l'Economie et des Finances. Un effectif total de 200 enquêteurs a été mobilisé pendant environ 1 mois (juin 1969) pour la réalisation de l'enquête sur le terrain. La préparation du questionnaire et le recensement proprement dit ont été réalisés en collaboration avec M. SIMONET, responsable du service démographique à la Direction de la Statistique, qui a assuré la codification des résultats. Le dépouillement mécanographique a été mené à bien par M. LAFARGUE de l'O.C.M. et l'analyse des tableaux par M. BAILLON de l'ORSTOM.

Les enquêtes à caractère économique ont été faites par 12 enquêteurs recrutés à Bouaké, qui nous ont accordé pendant un an

l'aide précieuse de leur compétence et de leur parfaite connaissance des milieux étudiés. Nous les remercions ici tout particulièrement.

Notre investigation a porté principalement sur les activités et la consommation du secteur traditionnel, les autres secteurs ayant été étudiés surtout au moyen de la documentation existante. Les résultats de notre travail ont montré que cette démarche était largement justifiée par les modalités actuelles du fonctionnement économique de la ville.

Nous présenterons au cours du développement, les différentes enquêtes. Nous nous contenterons ici d'en dresser brièvement la liste :

- Enquêtes sur le commerce de micro-détail.
- Recensement, sur les lieux de travail, des artisans, commerçants détaillants et services, exerçant leurs activités à l'intérieur de la ville, et établissement des comptes des différents agents
- Etablissement des comptes du secteur moderne (administrations, appareil de production, gros commerce).
- Enquête légère portant sur les budgets de 150 ménages de la ville.
- Enquêtes dans les gares routières et ferroviaire, dans le souci d'appréhender certains flux de personnes, de biens, et d'argent.

critique de données

Notons pour terminer que les marges d'erreur virtuelles sur la plupart des chiffres présentés ici sont de l'ordre de 25 %. Nous nous sommes efforcés, afin de limiter les aléas, de disposer toujours d'au moins trois sources d'information pour l'établissement d'un résultat donné. L'expérience nous a montré que cette précaution est en fait un minimum indispensable.

Première partie : DEMOGRAPHIE

Nous nous appuyons ici sur le recensement démographique de juin 1969. Le dépouillement mécanographique des résultats ne nous ayant encore été donné que très incomplètement, nous avons été conduit à procéder à un dépouillement manuel d'un échantillon restreint de questionnaires (choisis par tirage aléatoire au 1/10e).

A) CARACTERES GENERAUX DE LA POPULATION

1 - Chiffres de population

Nous avons été amené à distinguer, dans l'ensemble de la population de la ville, trois types de population :

- La population de l'agglomération proprement dite ; c'est la ville au sens le plus étroit du terme, composée d'aires géographiques formant une trame serrée et communément désignées comme des quartiers de Bouaké.

- La population des villages proches : il s'agit de zones d'habitat non loties par la commune, dont les habitants possèdent de nombreuses caractéristiques socio-économiques proches de celles qu'on trouve dans l'agglomération. Exemples : Konankankro, Djézoukouamekro.

- Les villages éloignés : ce sont des villages au sens propre du terme. Ils sont tous situés à moins de 5 Kms de la périphérie urbaine. Les habitants de ces villages effectuent l'ensemble de leurs transactions commerciales avec la ville de Bouaké, les femmes se rendent quotidiennement au marché de l'agglomération, une partie de la production artisanale est entièrement destinée à la population urbaine. Pour toutes ces raisons (et pour d'autres plus techniques, de test du questionnaire), il nous a semblé utile de considérer ces habitants comme population urbaine virtuelle.

Nous donnons ci-dessous les chiffres obtenus :

Population (recensée) de l'agglomération :	102.450
Résidents habituels :	88.548
Absents temporaires :	3.729
Visiteurs :	4.505
Pop. comptée à part :	5.668
TOTAL	102.450
Population recensée dans les villages proches :	2.589
Population recensée dans les villages éloignés :	9.782
Dont population appartenant à la commune juridique :	2.662
Population située en dehors de la commune :	7.120
Population recensée totale	114.821

Précisons que nous avons compté comme absents temporaires les personnes ayant leur résidence habituelle à Bouaké, qui avaient quitté la ville depuis moins de 6 mois. Disons encore que les visiteurs n'ont pas été distingués du reste de la population résidente si ce n'est par le motif déclaré de leur présence à Bouaké. Une enquête menée ultérieurement sur les gares routières de la ville a confirmé ce choix : le rapport entre la durée escomptée d'un séjour et sa durée réelle est en moyenne, de 1 à 3. Rappelons enfin le contenu de la nomenclature de "population comptée à part" : il s'agit des internes des lycées et collèges, des malades des hôpitaux, des militaires du contingent et des prisonniers.

Critique des données

Le mois choisi pour effectuer ce recensement (juin), est probablement un des mois de l'année où la population de la ville, qui est sujette à de fortes variations saisonnières, est à son niveau le plus bas. D'une part, de nombreux commerçants venus du Nord sont alors repartis au pays. D'autre part, un certain nombre d'élèves ont alors regagné leur village. Enfin, un nombre important d'européens est en congé. Nous avons pu mesurer le déficit de notre recensement pour ces deux catégories de personnes. Pour les élèves les chiffres obtenus à l'Inspection Académique nous ont fourni les renseignements souhaités : 1593 élèves nous avaient

échappé. Pour les européens, un recensement exhaustif ultérieur sur les lieux du travail nous a amené à chiffrer le déficit à 611 personnes (la population européenne de Bouaké s'élèverait ainsi à 1776 personnes).

On peut alors adopter comme chiffres totaux de la population de l'agglomération les valeurs suivantes :

Population de résidence habituelle :	98.986
dont absents temporaires :	3.729
Population comptée à part	5.668
<u>Population totale de l'agglomération</u>	<u>104.654</u>

Notons dès maintenant que les élèves représentaient ainsi plus du cinquième du total de la population. Ce chiffre est d'autant plus significatif que les résidents de Bouaké originaires du nord de la ville (ivoiriens ou non ivoiriens), qui forment plus de la moitié de la population, ont des enfants relativement moins scolarisés. La part des migrations urbaines pour raisons scolaires ("pour fréquenter l'école") s'avère très importante.

2 - Taux de croissance de la population.

Le graphique n° 1 ci-contre donne l'évolution du chiffre de population de la ville depuis le début du siècle.

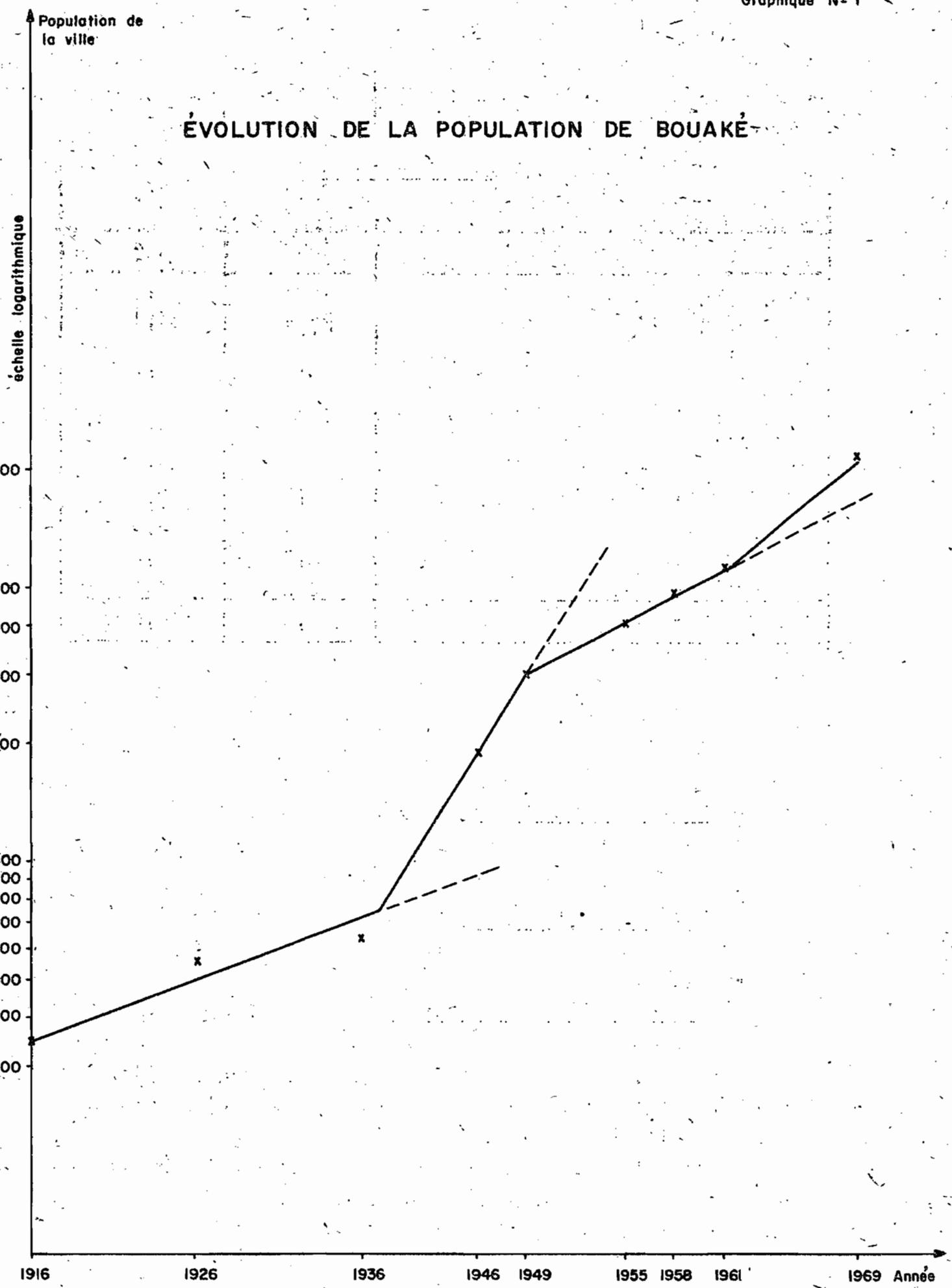
L'évolution dans les dernières années fait apparaître un taux de croissance élevé. Les deux derniers recensements dont nous disposons, l'un réalisé en 1958 (Recensement démographique de Bouaké - Juillet-Août 1958, Direction de la Statistique) l'autre réalisé en 1961 (Enquête socio-économique sur la ville de Bouaké, SEDES 1961) permettent de constater que le taux de croissance qui était de l'ordre de 5% par an entre 1958 et 1961, est passé à une valeur beaucoup plus élevée. Il est difficile de donner précisément la valeur du taux de croissance annuel entre 1961 et 1969 (ou entre 1958 et 1961). Nous ne savons pas en effet quelle définition géographique précise avaient adoptée nos prédécesseurs dans leur travail. Aussi, selon que l'on considère que le recensement de 1961 avait opéré sur la population de l'agglomération, au sens restreint, ou de l'agglomération au sens large (agglomération plus villages proches), ou de la commune tout entière, le taux de croissance annuel peut être évalué à 8,5%, 8,6%

antique
des données

ou 8,9%. Faute des renseignements nécessaires nous dirons que le taux de croissance de la ville est de l'ordre de 9% l'an.

La ville a ainsi vu doubler son chiffre de population en huit années. Cette croissance spectaculaire (plus forte que celle qui est généralement admise pour la ville d'Abidjan) est due essentiellement à des mouvements migratoires que nous analyserons dans la suite du chapitre.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE BOUAKÉ



3 - Composition ethnique de la population.

Le tableau I - A - 3 donne la composition actuelle de la population de Bouaké (résidents habituels de l'agglomération) par grands groupes ethniques, ainsi que celle que l'on trouvait en 1958.

TABLEAU I - A - 3

GROUPES ETHNIQUES	1958	1969
Akan - Lagunaires	27,6	29,1
dont Baoulé	23,1	24,1
Atlantique de l'Ouest (Gouro, Guéré, Bété.)	8,2	7,0
Groupe voltaïque (Sénoufo, Djimini, Mossi..)	20,2	23,5
Groupe soudanien (Malinké, Bambara)	37,5	35,9
Autres africains d'Afrique noire	3,9	2,9
Autres races	2,5	1,6
dont Européens	2,3	1,2
dont Libano-syriens	0,2	0,2
T O T A L	100,0	100,0

On constate que la répartition ethnique est restée sensiblement la même depuis 1958. Nous ferons cependant quelques remarques :

a) La population baoulé (originaire précisément de la région de Bouaké) ne forme que le quart de la population totale. Bouaké est une ville étrangère à sa région.

b) Les groupes du Nord (ivoiriens ou non ivoiriens) communément désignés sous le nom de Dioula, forment 59,4 % du total de la population.

c) Les différences observées entre les années 1958 et 1969 peuvent être simplement dues à des différences dans la nomenclature ethnique. Pour le groupe européen cependant, la remarque ne s'applique pas, et le tableau montre une diminution relative très nette de cette population.

L'ethnie caractérise incomplètement l'origine géographique d'une population. Nous étudierons maintenant les lieux de naissance de l'ensemble des habitants de Bouaké.

4 - Lieux de naissance

Le tableau I - A - 4 donne la répartition par lieux de naissance de la population de résidence habituelle de l'agglomération de Bouaké.

TABLEAU I - A - 4

LIEUX DE NAISSANCE	%
Département du Sud	4,7
" " Centre-Ouest	1,9
" " Nord	8,9
" " Est	1,2
" " Ouest	2,3
" " Centre	58,7
dont nés à Bouaké	44,2
TOTAL départements ivoiriens	77,7
Mali	9,7
Haute-Volta	6,6
Guinée	1,9
Autres pays d'Afrique noire	2,6
Total Afrique noire moins Côte d'Ivoire	20,8
Autres pays	1,4
T O T A L	100,0

Remarques concernant le tableau 1 - A - 4 :

- a) La population née à Bouaké forme moins de la moitié de l'ensemble de la population.
- b) Les étrangers forment le quart de la population.
- c) Une part prépondérante parmi les étrangers revient aux personnes originaires du Mali et de la Haute-Volta, pays traditionnellement fournisseurs de la main d'oeuvre immigrée étrangère à Bouaké.

Le tableau 1 - A - 4 ne renseigne pas sur la situation respective des ethnies suivant leur lieu de naissance. Le tableau croisé ethnies x lieux de naissance est donné en annexe. Il montre une grande mobilité géographique des différents groupes ethniques qui

composent la ville. Nous donnons ci-dessous, pour résumer cette annexe, deux séries de coefficients caractérisant la mobilité relative des résidents de Bouaké suivant leur groupe ethnique :

G R O U P E S	Probabilité, pour un résident de Bouaké appartenant à un groupe ethnique donné, d'être né	
E T H N I Q U E S	Dans le département du Centre.	Dans le borceau géographique de l'ethnie à laquelle il appartient
BAOULE	0,95	0,95
AUTRES AKAN	0,36	0,71
ATLANTIQUE DE L'OUEST	0,38	-
VOLTAIQUES IVOIRIENS	0,61	0,62
" DE HAUTE-VOLTA	0,45	0,49
SOUDANIENS	0,50	0,39
NIGERIENS	0,38	0,50
EUROPEENS	0,12	0,66
T O T A L	0,59	0,63

Plus un chiffre de la première colonne est proche de l'unité, plus le groupe ethnique considéré est de vieille attache dans le département du centre (en fait Bouaké, sauf pour le groupe Baoulé).

Plus un chiffre de la seconde colonne est faible, plus le groupe ethnique considéré, au moins pour ses ressortissants résidant à Bouaké, peut être considéré comme géographiquement mobile.

Le tableau parle de lui-même. Nous ferons simplement remarquer qu'on ne peut plus dire désormais qu'une ethnie donnée est originaire de telle région d'Afrique, les brassages de population étant devenus maintenant trop importants.

5 - Pyramides des âges. Rapports de masculinité.

Nous donnerons d'abord la pyramide globale de l'ensemble de la population, puis nous étudierons les rapports de masculinité. Nous comparerons ensuite les résultats avec ceux obtenus en 1958. Nous verrons enfin si des précisions peuvent être fournies en ventilant ces différents renseignements par grands groupes ethniques.

a) La pyramide des âges.

Le graphique n° 2 donne la structure par âge et par sexe de l'ensemble de la population de Bouaké (agglomération).

- La population de la ville est très jeune : la base de la pyramide est large, tandis que le haut est fortement resserré.

- La largeur de la base est la manifestation d'une forte natalité surtout pour le groupe quinquennal 0 - 4 ans.

- L'élargissement de la pyramide dans les 15 - 29 ans est la manifestation de l'immigration récente d'une importante population en âge de procréer.

- Le resserrement dans les 10 - 15 ans n'apparaît pas seulement alors comme un biais systématique de l'enquête, mais manifeste l'importance des migrations de personnes jeunes depuis 1960, ces personnes ayant donné naissance à des enfants qui ont au recensement moins de 10 ans.

- La population comptée à part qui est surtout masculine, vient rajeunir encore l'ensemble de la population.

b) Les rapports de masculinité.

Le graphique n° 3, où le côté féminin de la pyramide a été replié sur le côté masculin, montre par groupe quinquennaux d'âges, les déséquilibres entre les sexes.

- Les femmes sont en excédent par rapport aux hommes dans le groupe d'âge 20 - 29 ans : il s'agit d'une part des femmes venues seules en ville chercher l'émancipation, et d'autre part des femmes jeunes ayant épousé un mari polygame (l'âge moyen des épouses est de 29,2 ans tandis que l'âge moyen des chefs de ménage de sexe masculin est de 36,2 ans).

du fait baradi

en un job car Gaofoville apporte un nbr élevé de femmes.

- Les hommes sont en excédent par rapport aux femmes pour les âges supérieurs à 30 ans. Ce point est en partie un corollaire du précédent, il trouve une seconde explication dans l'ancienneté des phénomènes migratoires qui ont présidé à la formation de la ville.

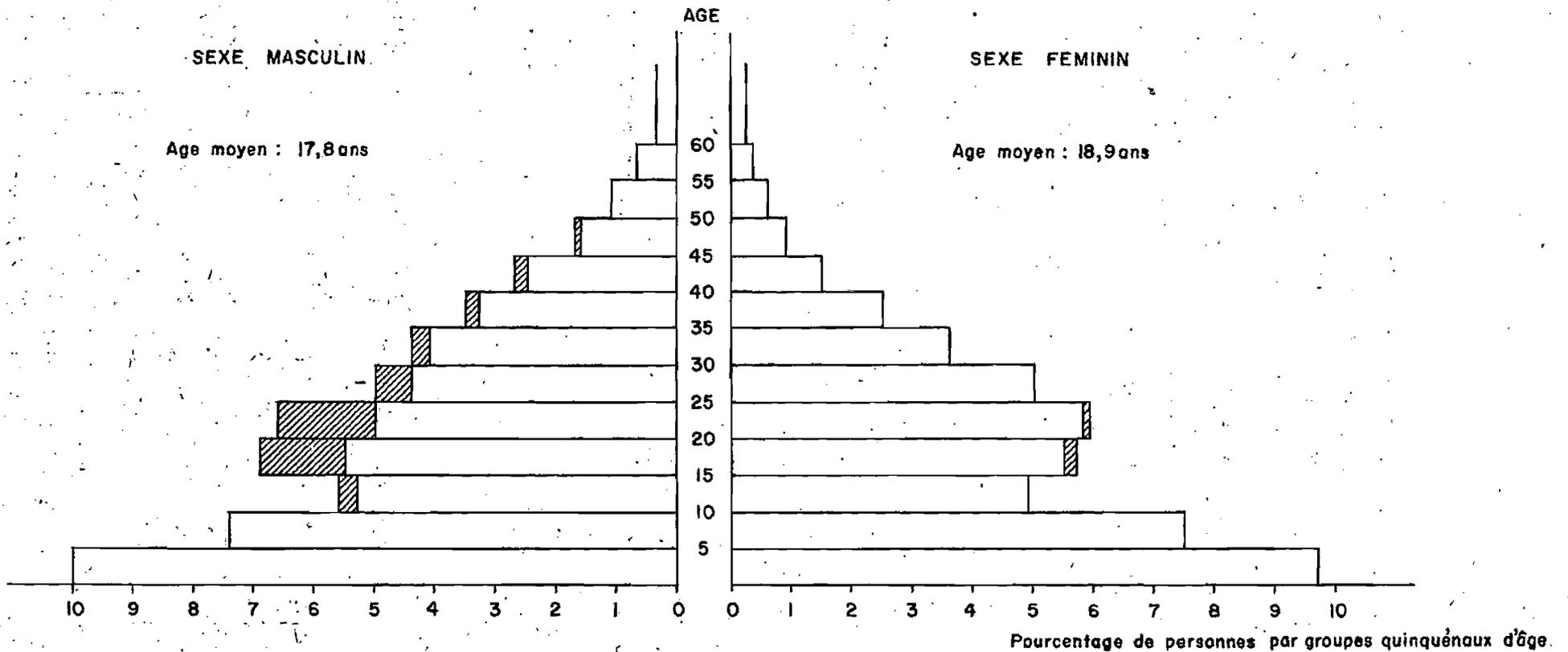
- Au total le rapport de masculinité global de la population de résidence habituelle (nombre d'hommes rapporté au nombre de femmes et multiplié par 100) est de 106,2. Les hommes sont ainsi, de façon significative en surnombre par rapport aux femmes à Bouaké. La prise en compte de la population comptée à part accentuerait le déséquilibre.

V 103. en 1961

- 116 en 1958

PYRAMIDE DES AGES AU 30 JUIN 1969 DE LA POPULATION DE BOUAKÉ (Agglomération)

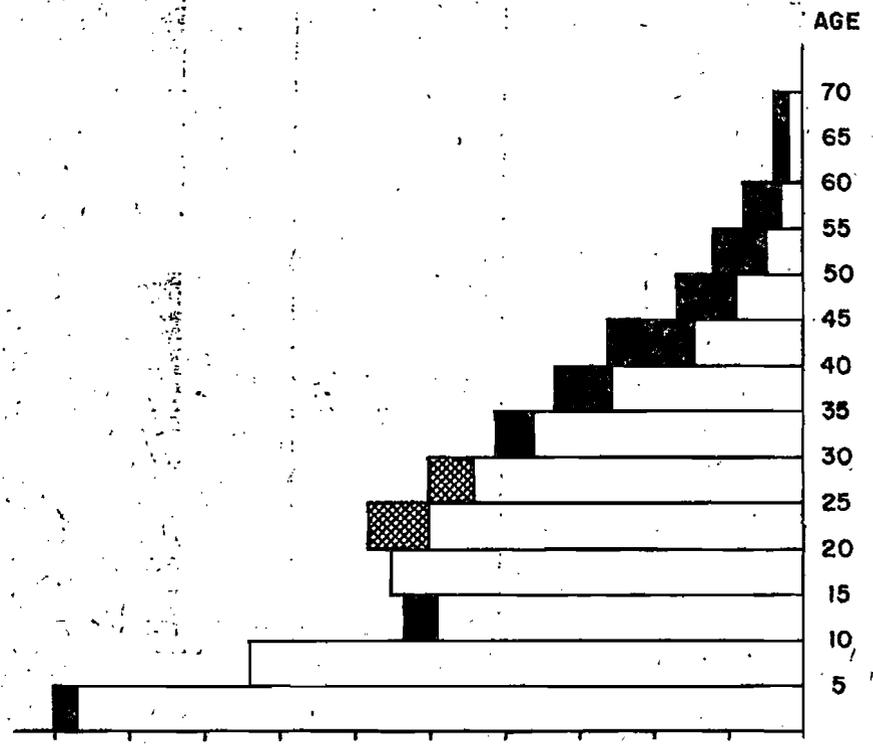
Population présente et absente
 Population comptée à part



Graphique N° 3

BOUAKÉ AGGLOMÉRATION – 1969 (Résidents et population de passage)

-  Déficit des hommes/femmes (Bouaké 1969)
-  Excédent des hommes/femmes (Bouaké 1969)



Effectif par groupes quinquénaux d'âge
(pour une population totale de 100)

c) Comparaison dans le temps.

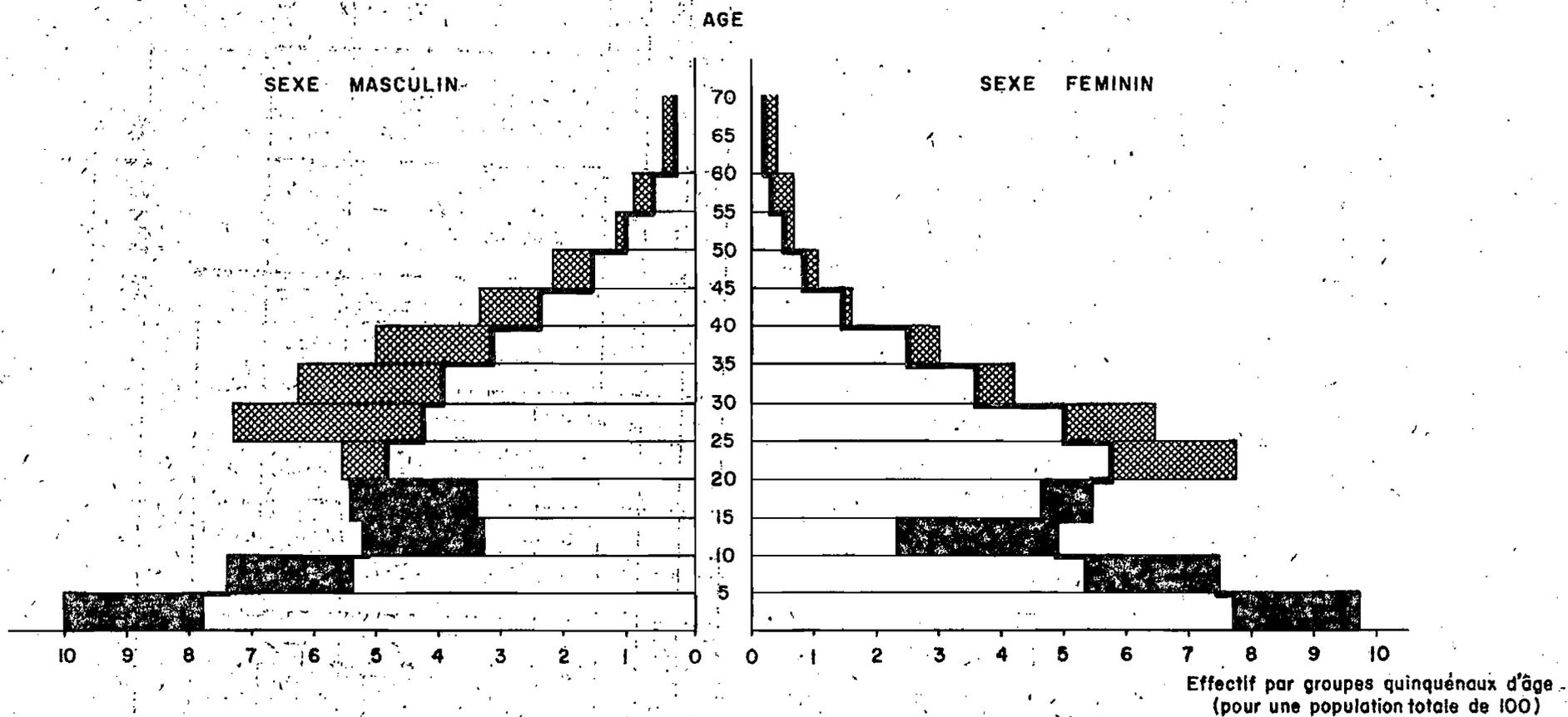
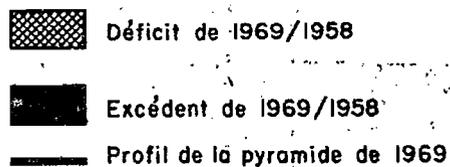
Le graphique n° 4 superpose les pyramides d'âges de la population de Bouaké en 1958 et en 1969. Pendant cette période la population de la ville a pris une allure plus "naturelle": les 20 - 39 ans sont revenus à des proportions plus normales, tandis que la base s'est élargie. Dans le même temps le rapport de masculinité global est passé de 116 à 106.

Le tableau ci-dessous montre, avec l'intermédiaire de l'année 1961, comment s'est produit le rajeunissement de la population:

	AGE MOYEN DES HOMMES	AGE MOYEN DES FEMMES
BOUAKE 1958	29,4	27,1
BOUAKE 1961	22,3	19,7
BOUAKE 1969	17,8	18,9
COTE D'IVOIRE 1965	22,7	21,9

Le rajeunissement, plus important pour les hommes que pour les femmes, s'est produit surtout en fait entre 1958 et 1961. Nous verrons dans le chapitre consacré aux migrations que les années qui ont suivi immédiatement l'ascension du pays à l'Indépendance ont été une période de très forte immigration pour la ville de Bouaké. Les personnes arrivées alors étaient donc très jeunes. Il est probable que les mouvements de population scolaire (surtout masculine) soient responsables pour une grande part du rajeunissement observé.

COMPARAISON DE LA PYRAMIDE 1958 DE L'AGGLOMÉRATION DE BOUAKE
(Résidents et population de passage) AVEC LA PYRAMIDE DE 1969



d) Essai d'analyse par grands groupes ethniques.

Le tableau I - A - 5 présente les grandes caractéristiques d'âge et de sexe des principaux groupes ethniques qui composent la population de la ville.

TABLEAU I - A - 5

STRUCTURES PAR GRANDS GROUPES D'AGES ET GRANDS GROUPES ETHNIQUES								
AGES	S E X E / M A S C U L I N				S E X E F E M I N I N			
	Akan lagunaire	Atlantique Ouest	Voltaïques	Soudanais	Akan lagunaire	Atlantique Ouest	Voltaïques	Soudanais
0 - 14 ans	22,94	25,14	21,84	22,79	24,45	24,02	22,00	20,61
dont 0-4ans	9,07	10,56	10,62	10,54	9,52	9,63	10,56	9,58
15-29 "	15,21	18,29	14,19	14,20	18,29	16,04	15,82	15,43
30-44 "	6,27	7,74	11,68	11,30	7,66	5,01	7,52	7,94
45-59 "	2,43	2,36	3,76	4,17	1,85	0,90	1,73	1,98
60 et +	0,47	0,31	0,87	0,97	0,43	0,19	0,59	0,61
TOTAL	47,32	53,84	52,34	53,43	52,68	46,16	47,66	46,57
+ de 30ans	9,17	10,41	16,31	16,44	9,94	6,10	9,84	10,53
AGE MOYEN	18,3	18,3	21,6	21,2	18,4	16,1	18,1	19,0

Ce tableau, s'il n'explique rien, indique cependant quels groupes sont responsables des différents déséquilibres constatés au cours de ce paragraphe.

- Les groupes du Nord (Voltaïques et soudanais) présentent un âge moyen plus élevé que les deux autres groupes.

- Ce sont les Akan-lagunaires qui créent le déséquilibre des sexes dans la pyramide générale au profit des femmes dans le groupe d'âge 15 - 29 ans.

- L'ensemble des groupes ethniques porte la marque du déséquilibre des sexes en faveur des hommes pour les plus de 30 ans. Mais la remarque est beaucoup moins vraie pour les Akan-lagunaires.

L'interprétation de ces résultats est délicate. Elle ne pourra être menée que lorsque nous disposerons de l'ensemble des résultats relatifs au recensement.

B) COMPOSITION DES MENAGES.

Les résultats présentés ici s'appuient sur le dépouillement du sondage au 1/10e.

L'unité élémentaire du recensement a été le ménage. Nous précisons ici quels types de ménages nous avons rencontrés et nous indiquerons la composition et la taille moyenne de ces différents ménages.

Nous avons réparti les ménages en trois grands types :

- a) Les ménages formés de personnes "isolées", vivant seules ou en groupe, mais sans liens de parenté entre elles à l'intérieur d'un même ménage.
- b) Les ménages que nous appellerons "conjugaux" qui comprennent au moins un chef de ménage et une épouse.
- c) Les "autres ménages" qui se composent en fait d'un chef de ménage (homme ou femme) célibataire, veuf ou divorcé, et d'autres personnes qui peuvent être des enfants, des accueillis.....

Le tableau I - B - 0 donne, en valeur absolue, pour l'effectif du sondage, la répartition des différents types de ménages suivant leur taille. Il précise en outre la composition des ménages conjugaux suivant le même critère de la taille. Le graphique n° 5 illustre ce tableau :

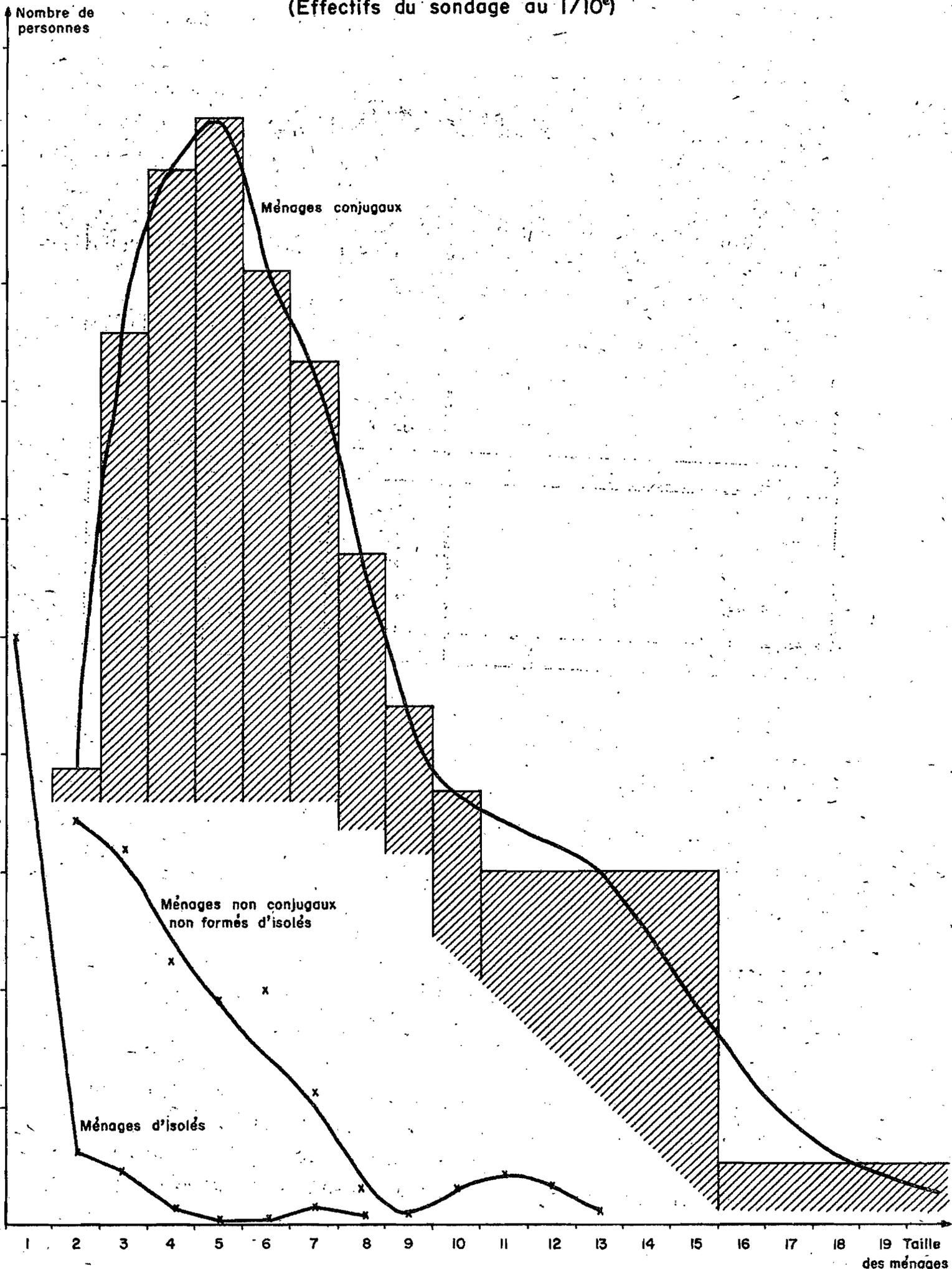
TABLEAU I - B - 0

RÉPARTITION DES DIFFERENTS TYPES DE MENAGE SUIVANT LEUR TAILLE
(effectifs du sondage au I/10e)

Taille des ménages	Nombre de ménages isolés	Nombre de ménages conjugués	Autres ménages	Nombre total de ménages	COMPOSITION DES MENAGES CONJUGAUX				Total
					Chef ménages	Epouses	Enfants épouses	Autres personnes	
Taille 1	497	-	-	497	-	-	-	-	-
" 2	31	194	172	397	1	1	0	0	2
" 3	16	253	106	375	1	1,05	0,78	0,17	3
" 4	4	224	56	284	1	1,11	1,50	0,39	4
" 5	1	188	38	227	1	1,20	2,23	0,57	5
" 6	1	135	33	169	1	1,43	3,05	0,52	6
" 7	2	105	16	123	1	1,39	3,55	1,06	7
" 8	1	71	4	76	1	1,52	3,79	1,69	8
" 9	-	49	1	50	1	1,49	5,02	1,49	9
" 10	-	37	3	40	1	1,68	5,31	2,03	10
" 11	-	42	4	46	1	1,71	5,78	2,50	11
" 12	-	57	3	60	1	1,85	6,57	2,60	12
" 13	-	14	1	15	1	2,00	7,72	2,29	13
" 14	-	7	0	7	1	2,14	6,86	4,00	14
" 15	-	4	0	4	1	2,25	6,00	5,75	15
" > 16	1	13	0	14	1	2,46	7,69	6,31	17,5
TOTAL	554	1393	437	2384	1	1,27	2,40	0,79	5,46
Nombre de pers.	678	7620	1550	9848					
Taille moyen.	1,22	5,46	3,55	4,12					
% de pop. concernée	6,9	77,5	15,7	100,00					
% de ménages concer.	23,2	58,4	18,3	100,0					

NOMBRE DE PERSONNES APPARTENANT A UN MÉNAGE DE TAILLE DONNÉE

(Effectifs du sondage au 1/10^e)



La taille moyenne des ménages est de 4,12 personnes pour la population concernée par le sondage. Elle est en fait de 4,2 personnes pour l'ensemble de la population de la ville (biais introduit par le sondage).

Les "ménages d'isolés" qui forment une part non négligeable de la population sont surtout des ménages d'une personne.

Les "autres ménages" ont une taille sensiblement inférieure à la moyenne.

Les "ménages conjugaux" abritent les 3/4 de la population de la ville avec une taille moyenne de 5,5 personnes. Ils contiennent en moyenne 0,8 personne accueillie.

Si nous observons maintenant la ventilation des différents habitants de Bouaké suivant leur lien de parenté au chef de ménage, nous obtenons la répartition suivante :

LIENS DE PARENTE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Chef de ménage	18.993	3.991	22.984
Epouses		17.372	17.372
Enfants	21.692	19.725	41.417
Oncles cousins...	6.699	5.025	11.724
Sans lien	2.367	918	3.285
T O T A L	49.751	47.031	96.782

Le nombre de chefs de ménage femmes est relativement élevé (importance des femmes célibataires, veuves ou divorcées vivant seules en ville).

Le nombre des personnes accueillies (oncles, cousins... et sans lien de parenté) s'élève à plus de 15.000 personnes ce qui représente plus de 15 % de la population totale.

Notons enfin que les hommes de Bouaké sont peu polygames. Le taux de polygamie, inférieur à l'unité pour l'ensemble de la population n'est que de 1,3 dans les ménages conjugaux.

Toutes les caractéristiques notées ci-dessus sont significatives d'une population urbaine (petite taille des ménages, faible taux de polygamie) très marquée par les mouvements migratoires (importance relative du nombre des ménages d'isolés, effectif élevé du nombre des chefs de ménage de sexe féminin, forte proportion de la population accueillie dans le total de la population).

Nous allons nous attacher maintenant plus particulièrement à ces mouvements migratoires.

C) LES MIGRATIONS.

1 - Natalité. Mortalité. Migrations.

Nous cherchons ici à donner la part relative qui revient aux mouvements migratoires, dans la croissance globale de ces dernières années. Il faudrait pour cela que nous disposions de la valeur du taux de croissance naturelle de la population (natalité moins mortalité). Or, comme il arrive souvent en pareil cas, le recensement démographique nous a fourni des résultats fortement biaisés quant à ces données de mouvement : taux de natalité 47,5‰, taux de mortalité 7,2‰. Les renseignements obtenus de l'état-civil confirment ~~portant~~ une tendance visible dans les chiffres du recensement : en dépit de la présence de la maternité et de l'hôpital de Bouaké, les taux précédents s'élèveraient respectivement à 60,5‰ et à 9,7‰. Nous avons essayé de confirmer ces chiffres lors de notre sondage sur les budgets des ménages : mêmes constatations. Ces trois séries d'informations peuvent cependant être toutes biaisées par la même sous-déclaration de la mortalité en général et de la mortalité infantile en particulier. C'est ce que nous avons vérifié en étudiant la courbe de variation de la valeur absolue du nombre de personnes nées à Bouaké, suivant l'année de naissance (graphique donné en annexe). Cette courbe donne une évaluation, au moins pour les dernières années, du taux de natalité diminué du taux de mortalité infantile.

On obtiendrait ainsi un nouveau taux de mortalité de 9,6‰, plus 8,0‰ soit 17,6‰. On peut alors adopter comme taux de natalité : 47,5‰ et comme de mortalité 17,6‰, ce qui donnerait un taux annuel d'accroissement naturel de $47,5‰ - 17,6‰ =$ 29,9‰. Le taux de croissance annuel des migrations serait alors de $87,0‰ - 29,9‰ =$ 57,1‰.

Quels que soient les chiffres retenus, il faut noter que :

- Le taux de croissance des migrations est très élevé (il est

sensiblement égal à celui qui est donné pour la ville d'Abidjan vers 1965).

- Le taux de croissance naturelle est lui aussi très élevé, autant du fait de l'importance de la natalité (fécondité élevée, structure de la population jeune) que de la faiblesse de la mortalité. Cette observation est pour une grande part corrélative de la précédente puisque les migrants sont précisément des gens jeunes et que, ainsi que nous allons le voir dans le paragraphe suivant, la migration à Bouaké est rarement une migration définitive.

Au total depuis 1958, les naissances survivantes seraient responsables de 69,5 % de l'accroissement de la population, la mortalité des plus d'un an aurait ramené ce pourcentage de croissance naturelle à 44,3 %; les migrations seraient responsables de 47,6 % de l'accroissement, et la population comptée à part de 8,1 % du même accroissement.

2 - Les mouvements migratoires.

Nous analyserons dans ce paragraphe les différentes accélérations ou les ralentissements des mouvements migratoires dans les dernières années. Puis nous préciserons les modalités de la migration : combien de personnes accompagnaient le chef de ménage lors de son arrivée à Bouaké, combien de personnes l'ont rejoint par la suite ? Puis nous nous attacherons aux motifs invoqués par les migrants pour expliquer leur venue à Bouaké. Et enfin, nous verrons s'il existe, suivant les lieux de naissance des habitants de la ville, une spécialisation dans tel ou tel métier.

a) Les migrations dans les dernières années.

Un tableau donné en annexe précise l'ancienneté de l'installation à Bouaké suivant le lieu de naissance des personnes concernées. Nous avons représenté graphiquement ici (graphique n° 6) la valeur absolue du nombre des migrants résidant aujourd'hui à Bouaké suivant leur année d'installation en ville, et suivant leur lieu de naissance.

L'ensemble des chiffres du tableau de l'annexe ainsi que chacune des courbes présentées sur le graphique, mériteraient une analyse. Nous ne noterons ici que les points qui nous semblent importants.

- De très importants mouvements migratoires ont été enregistrés

par la ville dans les années qui ont suivi immédiatement l'Indépendance. Ce mouvement n'est visible que sur le tableau de l'annexe, les courbes du graphique n° 6 ayant été régularisées.

- Les migrants baoulés conservent tout au long de la période un taux de migration sensiblement égal au taux moyen observé pour l'ensemble des migrants.

- Les migrants originaires du Nord (département du nord ivoirien, Mali, Haute-volta) ont tendance à ralentir leurs migrations vers Bouaké.

- Les migrants originaires des "autres départements ivoiriens" manifestent au contraire une tendance à la croissance très nettement supérieure à la moyenne. Ce résultat qui vaut pour chacun des départements concernés, est un peu plus marqué pour le département du Sud et celui du Centre-Ouest. Le phénomène qui s'est surtout accéléré depuis 1962 s'explique dans une certaine mesure, ainsi que nous le verrons quand nous parlerons des motifs de l'installation à Bouaké, par des migrations d'origine professionnelle (nominations administratives).

Toutes ces remarques tendent à la même conclusion : les fournisseurs traditionnels des mouvements migratoires (le Nord) tendent à perdre de leur importance au profit surtout des migrants issus des régions de la forêt ivoirienne. Bouaké, traditionnellement ville du Nord, tend de plus en plus à devenir une ville tournée vers le Sud de la Côte d'Ivoire.

b) Modalités de la migration.

Nous ne possédons pas encore les résultats qui nous permettraient de préciser le caractère plus ou moins temporaire des différentes migrations que connaît la ville de Bouaké. Nous dirons simplement que sur l'effectif des migrants arrivés à Bouaké en 1961 il ne subsiste aujourd'hui que 55 % du total. Ce chiffre, même s'il est trop localisé dans le temps, est cependant un bon indicateur du caractère temporaire de la migration.

Comment se passe une migration ? le tableau 1 - C - 2 compare par année d'arrivée les migrations de l'ensemble de la population, et celles des seuls chefs de ménage.

Effectif de migrants

NOMBRE DE MIGRANTS (en valeur absolue) SUIVANT LE LIEU DE NAISSANCE ET L'ANNÉE D'INSTALLATION A BOUAKE

échelle logarithmique

5000
4000
3000
2000
1000
900
800
700
600
500
400
300
200
100

Ensemble des migrants

Migrants de Guinée

Autres pays d'Afrique noire

Europe, Liban ...

Dépt. du Centre

Autres dépts ivoiriens

Mali

Dept. du Nord

Haute-Volta

1953 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 Année

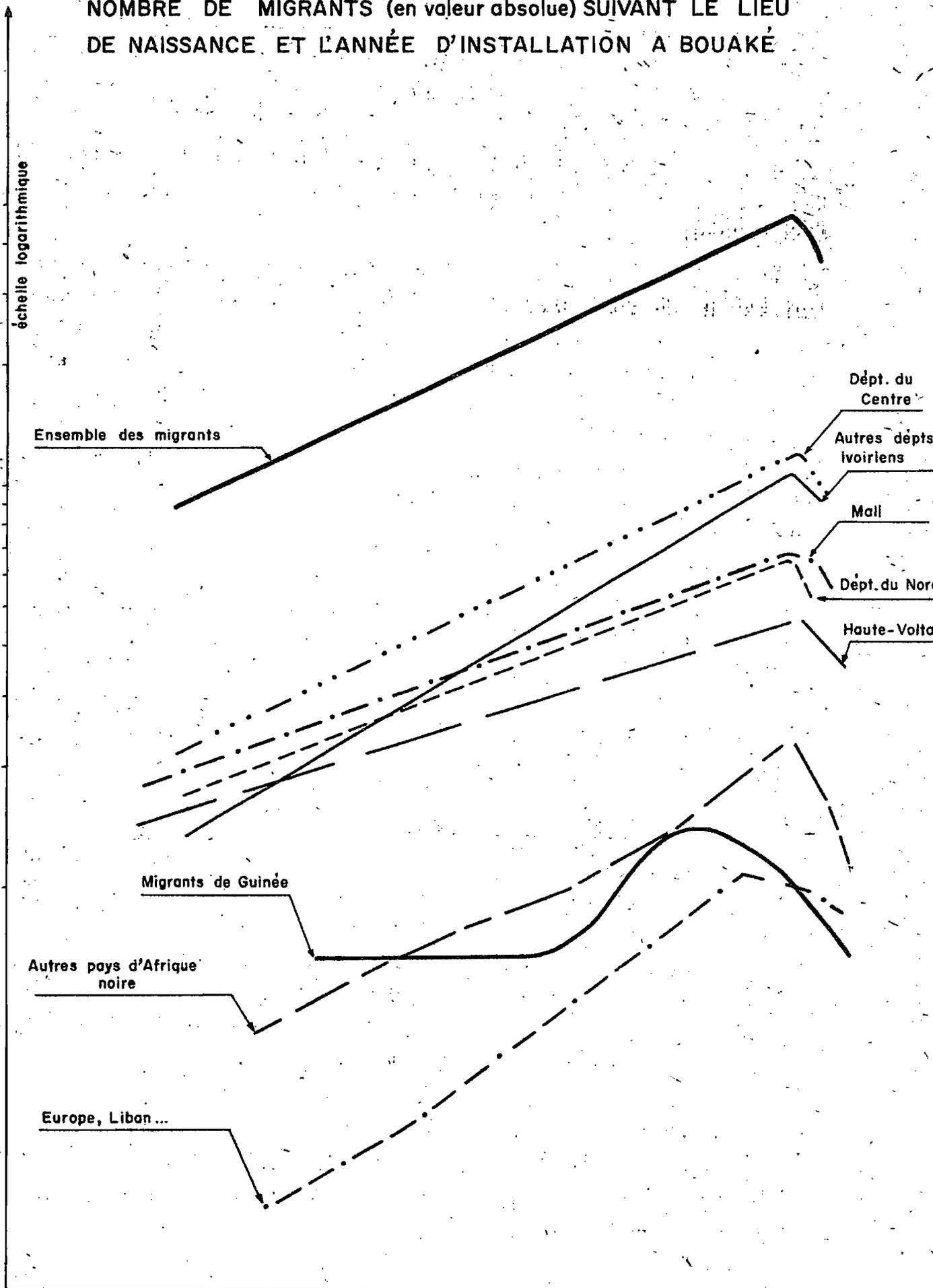


TABLEAU I - C - 2

Année d'arrivée	Résultats du recensement (1)	Résultats pour les chefs de ménage (2)	Rapport (1)/(2)
En 1969	168		
" 1968	3326	2570	1,29
" 1967	4974	1550	3,21
" 1966	3845	1150	3,34
" 1965	3727	1090	3,42
" 1964	3103	980	3,17
" 1963	2539	1060	2,40
" 1962	2357	820	2,87
" 1961	1680	870	1,93
" 1960	2630	870	3,02
" 1955 à 1959	6099	3320	1,84
Avant 1955	8511	5000	1,70
Nés à Bouaké	41650	3650	11,41
Absents temp.	3729	1000	3,73
Non déclarés	8444	160	
Total migrants	51403	19440	2,64

Les chiffres de la dernière colonne indiquent par leur différence à l'unité le nombre de personnes qui ont accompagné ou rejoint le chef de ménage dans sa migration, suivant l'année considérée. Il apparaît ainsi, que statistiquement, 0,29 personne arrive avec le chef de ménage dans l'année de la migration. Le nombre total de personnes qui, par la suite, viennent rejoindre le chef de ménage est de 2,42. Puis certains des migrants quittent la ville, et le rapport moyen entre le nombre total de migrants et le nombre de chefs de ménage migrants est en définitive de 2,64. Si l'on considère que la taille moyenne d'un ménage de migrants est sensiblement la même que celle du ménage moyen de Bouaké, on peut alors schématiser la migration de la façon suivante :

Le chef de ménage arrive à Bouaké, accompagné de 0,29 personnes, Puis, 2,13 personnes viennent le rejoindre ; certaines d'entre elles repartent, 1,35 restent. Et la taille de la famille s'accroît par procréation ou mariage de 1,57 personnes.

Nous pouvons alors essayer de préciser si le ralentissement des migrations observé pour les dernières années sur l'ensemble des courbes du graphique n° 6, est un phénomène réel ou fictif (lié à un biais d'enquête, ou dû au fait qu'un nombre important de personnes doit venir rejoindre le chef de ménage dans les années à venir). Nous observerons les résultats relatifs aux chefs de ménage seuls. Si l'on répartit les migrations de ces chefs de ménage par tranches de cinq années, on observe que, si le taux de croissance du nombre de migrants d'une tranche à l'autre était, il y a quinze ans comme il y a dix ans, de plus de 50 %, il n'est plus dans la dernière tranche que de 35 %. Le ralentissement des mouvements migratoires semble alors bien être un phénomène réel survenu depuis deux ou trois ans.

c) Motifs de la migration - Métiers pratiqués par les migrants suivant leur lieu d'origine.

Nous donnons ci-dessous trois tableaux. Le premier (I-C-2) présente en valeurs absolues et en pourcentage, la répartition des motifs d'installation suivant le sexe. Le second (I - C - 2") et le troisième (I-C-2'') indiquent, suivant les lieux de naissance, si tel motif ou tel métier est particulièrement le fait des migrants originaires d'une région donnée (on trouve alors un x dans la case correspondante), ou s'il ne l'est pas du tout (on trouve alors un 0 dans la case correspondante).

Ces trois tableaux appellent un certain nombre de commentaires importants auxquels nous nous limiterons :

- Le motif prédominant pour les hommes est la recherche de travail.

- Le motif prédominant pour les femmes est d'ordre familial, il s'agit de suivre la famille ou le mari.

- Les motifs d'ordre scolaire (" pour fréquenter") forment le dixième de l'ensemble des motifs invoqués. Ils sont surtout le fait d'Ivoiriens de naissance.

TABLEAU I - C - 2'.

MOTIF DU SÉJOUR ACTUEL						
Motif de la migration	MASCULIN		FEMININ		TOTAL	
	Va. Abs.	%	Va. Abs.	%	Va. Abs.	%
Pour chercher du travail	14470	54	882	4	15352	30
Pour raisons professionnelles	2742	10	524	2	3266	6
"Pour fréquenter"	3376	13	1231	5	4607	9
Pour raisons de santé	225	1	391	2	616	1
Pour suivre le mari ou la maman	3203	12	15508	63	18711	36
Pour visiter la famille	1692	6	2813	11	4505	9
Pour se marier	82	ε	1646	7	1728	3
Divers	1153	4	1549	6	2702	5
TOTAL	26943	100	24544	100	51487	100

TABLEAU I - C - 2"

Motif de l'installation à Bouaké	SEXE MASCULIN				SEXE FEMININ				
	Tra- vail	Pro- fes- sion	Fré- quen- ter	Sui- vre quel qu'un	Tra- vail	Pro- fes- sion	Fré- quen- ter	Sui- vre quel qu'un	Mar- ge
lieu de naissance									
Sud Préfecture	0		X	X			X		
" Sous-Préfecture		X	X	X			X		
" Village		X	X		0		X		
Centre Ouest Préf.		X	X	X	X		X		0
" " S/P		X	X	X			X		
" " Village		X	X			0	X		
Nord Préfecture						0			
" S/Préfec.								X	
" Village								X	X
Centre Préfecture	0	0	0	0	0	0	0	0	0
" S/Préfec.			X				X		
" Village			X			X			X
Est Préfecture			X	X			X		
" S/Préfec.			X	X		X	X		0
" Village		X	X	X					0
Ouest Préfect.		X	X	X		0	X		
" S/Préfec.		X	X				X		X
" Village		X	X			0	X		
Mali	X		0			0	0	X	X
Haute-Volta	X		0				0	X	X
Guinée	X		0				0	X	
Mauritanie	X		0	0		0	0	X	X
Nigeria	X		0		X	X	0		
Sénégal	X		0			0	0	X	
Dahomey	X				X	X			
Ghana	X		0		X	X	0		
Togo			X		X	X	X		
Niger	X		0			X	0	X	X
Div. Afrique Noire			X		X	0	X		0
Pays non Afrique Noire			X		X	X	X		

TABLEAU 1 - C - 2''

SECTEURS D' ACTIVITE DES HOMMES								
LIEUX DE NAIS- SANCE	Agri- cultu- re	Indus- trie arti- sanat	Admi- nista- tion	Trans- port	Com- merce de dé- tail	Petit com- merce	Servi- ce	Inac- tif
Sud Préfecture	0	0		0	0	0	0	
" S/Préfecture	0		X	0		0		
" Village	0	0	X	0		0		0
Centre Ouest Préf.	0		X			0	0	
" " S/Préf.	0		X		0	0		
" " Village				0		0		
Nord Préfecture		X						
" Sous-Préfecture	X	X						0
" Village	X	X						0
Centre Préfecture	0	0		0	0	0	0	
" Sous-Préfect.		X				0		
" Village		X				0		0
Est Préfecture		0		0				
" Sous-Préfect.				X		0		
" Village		X						
Ouest Préfecture					0	0		
" Sous-Préfect.						0		0
" Village			X	0		0		0
Mali	X	X	0	X	X	X		0
Haute-volta	X	X			X	X	X	0
Guinée	X	X	0		X	X		0
Mauritanie	0		0	0	X	X		0
Nigéria	0	X	0	0	X	X	X	0
Sénégal	0	X		0	X	X		0
Dahomey	0	X		0			X	0
Ghana	0	X	0	0				
Togo	0	X		0	X			0
Niger			0	X	X	X		0
Autres pays d'Afri- que Noire				0		X		
Europe....	0		X	0	X	0	0	0

- Les métiers de l'agriculture sont surtout pratiqués par les migrants originaires du Nord.

- Les métiers du secteur secondaire comprennent, hormis ces dernières personnes, un nombre important de Baoulé.

- Les emplois dans l'administration (qui comprennent les élèves) permettent de retrouver ici la forte scolarisation des personnes originaires du Sud et l'importance dans les emplois administratifs de migrants originaires du centre-ouest (armée et police surtout).

- Le secteur du petit commerce enfin est surtout le fait de non-ivoiriens.

Toutes les considérations avancées ici trouveront leur importance dans les parties suivantes consacrées au développement économique de la ville.

*

*

*

Deuxième partie : LES RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR.

A) EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DE LA VILLE.

Comme à l'échelle d'un pays les relations en biens et services de la ville avec l'extérieur représentent un élément déterminant de la formation du revenu urbain. Les exportations apportent à la ville un supplément net de revenus tandis que les importations retirent du circuit économique de la ville une certaine masse de revenus;

Le tableau RESSOURCES-EMPLOIS présenté en annexe indique les circuits suivis par les biens et services depuis le stade initial de leur production ou de leur importation jusqu'au stade de la consommation ou de l'exportation. Importations et exportations ont été établies à partir de deux types d'enquêtes :

1 - Dépouillement par sondage des factures de toutes les grandes maisons de commerce de Bouaké (1 facture sur 3 pour 4 mois d'un exercice, répartis suivant les indications données au préalable par les courbes de variations saisonnières) et enquête directe auprès de l'appareil de production.

2 - Interviews, par sondage au 1/20e, pendant trois mois, des voyageurs des différentes gares (routières et ferroviaire) ce qui nous a permis en particulier, de dégager la part qui revenait aux consommateurs non bouakéens du total des ventes finales du commerce de la ville.

Nous avons distingué, dans les relations de Bouaké avec l'extérieur, trois groupes d'agents :

1 - La zone. Il s'agit en gros d'un rectangle ayant pour centre Bouaké et dont les demi-côtés sont approximativement de 60 et 20 kms.

2 - Le reste de la Côte d'Ivoire.

3 - L'étranger.

La nomenclature de produits ne suit qu'approximativement celle de la comptabilité nationale ivoirienne. Un travail ultérieur pourrait permettre de reventiler, en particulier, les "produits vivriers locaux" et les "produits manufacturés du commerce général". Nous présentons cependant ce tableau en l'état, en indiquant, dans la colonne des produits, la correspondance entre notre nomenclature

et les numéros de branche de la comptabilité ivoirienne.

Ces remarques faites, comment apparait la ville au regard de l'extérieur? La balance des paiements est excédentaire d'environ un milliard de francs CFA mais cet excédent global résulte de trois composantes très différentes : les relations avec la zone se soldent par une domination très forte de la part de la ville, les exportations de Bouaké vers la zone représentant le triple des achats de Bouaké à cette même zone. Bouaké à son tour est dominé par le reste de la Côte d'Ivoire (en fait Abidjan), qui vend à la ville huit milliards de francs CFA de biens et services tandis que les échanges dans l'autre sens ne représentent que cinq milliards de francs CFA (observons d'ailleurs que le "reste de la Côte d'Ivoire" désigne surtout Abidjan quand nous parlons des importations de Bouaké, et les zones rurales situées au Nord du pays, quand nous parlons des exportations). Quant à la balance des échanges avec l'étranger, elle est sensiblement équilibrée, mais là encore, "l'étranger" représente surtout les pays soudanais pour ce qui est des importations, et les pays de la Communauté Economique Européenne pour ce qui est des exportations.

Quelle est la consistance de ces échanges en biens et services? Le tableau, qui semble a priori assez équilibré, présente cependant de graves distorsions. La production en effet dépasse à peine les exportations. C'est que celles-ci ne sont en fait que des réexportations pour plus de la moitié (50,6 %) des biens concernés. L'importance des ventes à l'extérieur n'est pas par conséquent le signe d'une vitalité productive exceptionnelle, mais seulement la marque d'une ville entièrement ouverte sur l'extérieur, dépendant de la capitale ou de sa zone pour ses approvisionnements, et suspendue aux variations possibles de son aire d'influence pour ses ventes à l'extérieur. Les seuls points dotés d'une certaine solidité restent la consommation urbaine, et les exportations (textiles et tabac) des deux grosses entreprises de Bouaké. Ce type d'économie est très fragile d'autant plus que le rétrécissement de l'aire d'influence de la ville est loin d'être une hypothèse ou une crainte à long terme, mais un phénomène réellement en cours, qui compte tenu des prévisions connues à ce jour, ira en s'accélé- rant dans les toutes prochaines années.

B) LES AIRES D'INFLUENCE DE LA VILLE.

On peut définir différentes aires d'influence d'une ville. Les critères utilisés peuvent avoir trait aux équipements administratifs (hôpitaux, écoles...), aux services commerciaux, aux approvisionnements vivriers de la ville. Nous n'avons pas utilisé les renseignements qu'auraient pu nous fournir les services administratifs à ce sujet (si ce n'est par le biais du recensement démographique) : ces renseignements ne permettent souvent en effet que de retrouver les aires de desserte effectivement imparties à ces équipements. Nous avons par contre essayé de préciser quelles zones fournissaient à Bouaké son approvisionnement en produits de l'agriculture locale, quelles zones venaient chercher à Bouaké, en gros ou au détail, les produits manufacturés vendus par le commerce. Nous avons en outre ajouté à ces deux indicateurs, une étude sur les mouvements de personnes entre Bouaké et son environnement immédiat ou lointain : 5500 personnes arrivent en effet chaque jour à Bouaké. Même si un nombre sensiblement égal de personnes quitte la ville dans le même temps, ces mouvements peuvent, nous semble-t-il, constituer un bon indicateur du pouvoir d'attraction de la ville.

1 - Les approvisionnements en produits de l'agriculture locale.

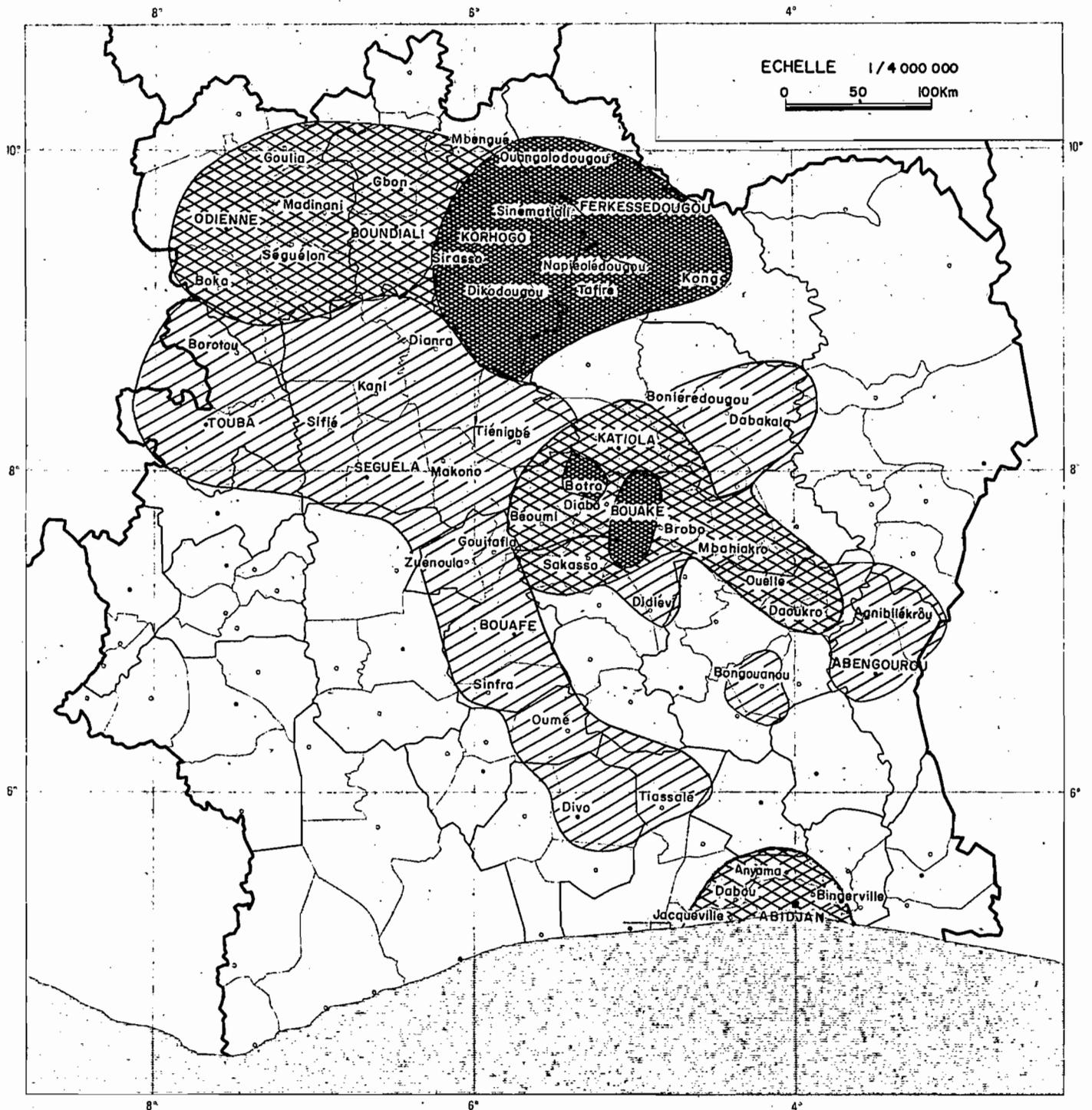
TABLEAU II - B - 1

ORIGINE DES PRODUITS

(Extrapolation à l'année. Produits et lieux regroupés).

ORIGINE DES PRODUITS (aux prix de demi-gros à Bouaké en millions de F. CFA)	CEREALES	FECULENTS	LEGUMES COND.	FRUITS	OLEAGINEUX	SOUS-PRODUITS ANIMAUX	BOIS DE CHAUFFAGE	DIVERS NON VIVIFERS	TOTAL
NORD (Korhogo, Odiénné, Boudiali)	193,7	70,7			24,0				288,4
MANKONO-SEGUELA	6,2	4,3		0,4	2,4				13,3
KATIOLA	2,9	0,6	0,1	0,9				21,3	25,8
ZONE (Béoumi, Botro, Bké, Dabakala)	32,6	36,4	65,7	37,1	9,0	3,9	15,6	14,7	215,0
SUD PROCHE (Sakasso, Diédiévi)	0,7	10,5	4,5	6,4	1,4		1,4	1,9	26,8
BOUAFLE	3,6	3,5	0,1	0,5	0,1				7,9
DALOA-GAGNOA		0,9							0,9
DIVO-OUME		8,0	8,6	0,8	0,1				17,4
M'BAHIAKRO-DAOUKRO	25,6	14,7	11,5	1,3		3,9	0,5	0,1	57,6
BOUCLE DU CACAO		5,0							5,0
ABENGOUROU	0,5	0,1		7,1			0,3		7,9
OUEST	7,9								7,9
SUD ELOIGNE (Téassalé-Akoupé)	0,1			6,2			0,1		6,4
ABIDJAN (Basam-Jacqueville)					41,1				41,1
MALI-H.V.-NIGER	31,3		32,5	6,2	77,7				147,9
AUTRES STOCKEURS DE BOUAKE	30,3	11,6			12,4				54,3
INCONNU	0,1	0,4	0,4				0,1		1,0
TOTAL	335,5	166,7	123,5	66,8	168,2	7,8	18,1	38,1	924,7

APPROVISIONNEMENTS DE BOUAKE EN PRODUITS DE L'AGRICULTURE LOCALE



-  Zone dont la fourniture est très supérieure à la moyenne
-  Proche de la moyenne
-  Inférieure à la moyenne

Le tableau II - B - I présente, les différentes zones d'approvisionnement de la ville. Il s'agit d'ailleurs plus précisément, non pas de la zone de production, mais de la dernière sous-préfecture par laquelle ont transité ces produits, avant de parvenir sur le marché de Bouaké. Ainsi par exemple les bananes plantains venant de Sakassou ont une bonne chance d'avoir été produites dans la région de Bouaflé.

Les circuits de distribution depuis la zone rurale jusqu'au marché de Bouaké passent par deux types d'intermédiaires :

a) Des grossistes-stockeurs, dont la fonction déclarée (à l'interview) ne serait qu'une fonction de stockage, mais dont on peut penser que le rôle s'étend très avant dans la fonction commerciale (par le truchement de réseaux familiaux ou ethniques plus ou moins complexes). Ces grossistes-stockeurs sont environ 70 ; ils sont aisément identifiables et leur activité n'est pas trop malaisée à saisir au cours d'une enquête. Nous les avons interrogés quotidiennement pendant un mois (avril 1969), de façon exhaustive.

b) Des femmes, qui ne sont pas nécessairement des spécialistes, et dont on peut estimer le nombre à 300: selon les informations dont elles disposent sur les prix relatifs des produits, et suivant leurs affinités vis à vis de telle ou telle zone, jouent le rôle effectif de courtières en produits locaux. Ces femmes louent, à des prix fort élevés, un petit "mille kilos" Renault avec lequel elles font, le jour où a lieu le marché considéré, trois ou quatre rotations. Elles viennent alors vendre, le jour même, leurs produits sur le marché de Bouaké ; ou plus fréquemment (au moins pour les femmes Dioula, qui forment les 3/4 de l'effectif total de ces courtières), elles entreposent les produits chez elles en attendant des cours avantageux. Il est très malaisé dans ces conditions de connaître l'origine d'un produit arrivant sur le marché de Bouaké. Nous avons enquêté pendant quatre fois une semaine (les quatre fois étant réparties au cours de l'année) auprès de la totalité des courtières qui arrivaient, directement ou non, sur le marché de Bouaké. Disons pour préciser les conditions de ce sondage, que le coefficient d'extrapolation appliqué, pour décrire les comptes d'une année, a été de 35.

Ces deux séries d'intermédiaires ne vendent pas nécessairement leurs produits aux consommateurs urbains. Les grossistes-stockeurs en particulier revendent environ la moitié des produits qu'ils achètent, à l'extérieur de la ville. Notons enfin, pour

compléter cette description rapide, que les marges réalisées par ces intermédiaires, sont, en dépit des coûts de transports très élevés assez confortables : le produit vendu 100 Frs aux consommateurs de Bouaké a été acheté à 38,8 Frs en brousse, les frais de transport se sont élevés à 6,1 Frs, et le produit a été vendu en demi-gros aux détaillants de Bouaké à 75,6 Frs.

Moyennant les différentes restrictions que nous avons énoncées, nous présenterons le tableau II-B-1 et la carte qui l'accompagne :

- Trois sous-préfectures ou groupes de sous-préfectures fournissent 35 % de l'approvisionnement de Bouaké. Ce sont les sous-préfectures de Bouaké, Botro, et Korhogo-Ferkéssédougou. La sous-préfecture de Bouaké est surtout spécialisée dans les produits de cueillette : bois de chauffe, noix de palme, et accessoirement lait frais ; la sous-préfecture de Bouaké bénéficie ainsi d'une ronte de situation que crée la seule présence de la ville. C'est un effet assez classique de stérilisation économique, par une grande agglomération, de la zone qui lui est immédiatement proche. La sous-préfecture de Botro possède une certaine spécialisation dans le maïs, l'igname et la tomate. Les sous-préfectures du Nord sont très spécialisées dans les céréales, certains oléagineux (arachides, beurre de karité), et d'autres produits comme certaines variétés d'ignames.

- Les pays du Nord eux-mêmes (Haute-Volta, Mali, Niger) sont les autres gros fournisseurs de Bouaké en produits locaux : leur spécialisation est analogue à celle des sous-préfectures du Nord. Il s'y ajoute cependant certains produits très précis comme les petits oignons ou le tamarin. La contribution de ces pays dans le total des fournitures de Bouaké est de 16 %.

- D'autres sous-préfectures sont des fournisseurs réguliers, encore que de beaucoup plus faible importance par rapport aux précédentes, du marché de Bouaké : ce sont toutes les sous-préfectures qui entourent la ville dans un rayon approximatif de 60 Kms. Il faut noter le prolongement vers Ouellé-Daoukro, et surtout l'absence des sous-préfectures de Tiébissou et Didiévi dans cet ensemble de fournisseurs. Ces deux dernières sous-préfectures, nous le verrons ultérieurement sont dès maintenant polarisées par le Sud : Yamoussoukro et Abidjan. Il faut encore ajouter à ces fournisseurs d'une certaine importance les sous-préfectures de la région d'Odiénné-Boundiali (céréales) et la région d'Abidjan (noix de Coco).

- D'autres régions ivoiriennes participent de façon beaucoup moins significative à l'approvisionnement de la ville. Il s'agit de zones situées au Nord-Ouest de Bouaké (Séguéla, Mankono, Touba), des sous-préfectures de Dabakala, de Didiévi, d'Abengourou, de Bongouanou, et de tout un cordon de sous-préfectures situées à l'Ouest du Bandama (Bouaflé, Oumé, Divo, Tiassalé). Ce qui est remarquable dans cette énumération, c'est la présence dans la liste de certaines sous-préfectures malgré leur éloignement et celle d'autres sous-préfectures qu'on aurait pu s'attendre à trouver à un meilleur rang, du fait de leur proximité. Dans le premier groupe nous rangerons des régions comme celles de Divo ou de Bongouanou : régions entretenant de façon traditionnelle et privilégiée des relations avec Bouaké. Dans le second groupe nous mettrons des sous-préfectures comme celle de Dabakala ou de Didiévi, qui sont en premier lieu des sous-préfectures relativement peu riches, et qui en outre peuvent être court-circuitées dans leurs échanges, par d'autres marchés comme ceux de Katiola ou de Tiébissou.

Pour conclure il faut noter la percée profonde (très nette sur la carte) de la polarisation, par Abidjan, des zones situées au Sud-Est de Bouaké, et la part prépondérante au Nord ivoirien dans les approvisionnements de la ville.

2 La redistribution des produits locaux.

TABLEAU II - B - 2

DESTINATION DES PRODUITS LOCAUX D'EXPORTATION (aux prix de demi-gros à Bouaké, en millions de F.CFA)					
	CEREA- LES	FECU- LENTS	LEGUMES ET CON- DIMENTS	OLEAGI NEUX	TOTAL
NORD					∅
MANKONO-SEGUELA					∅
KATIOLA	1,7	0,8	0,2	2,8	5,5
ZONE	2,2	8,8	1,3	9,6	22,1
SUD PROCHE	2,5	2,3	0,5	6,6	11,8
BOUAFLE-ZUENOULA	5,1			0,6	5,7
DALOA-GAGNOA			1,0	12,5	13,5
DIVO-OUME					∅
M'BAHIAKRO	4,6	3,6	0,8	5,0	14,0
BOUCLE DU CACAO	5,8	2,2	0,5	4,1	12,5
ABENGOUROU			1,8	1,8	3,4
OUEST					∅
SUD ELOIGNE	1,3			7,6	8,8
ABIDJAN	20,8	2,8	1,9	10,3	35,7
MALI-HAUTE-VOLTA				0,1	0,1
TOTAL	43,8	20,7	7,8	60,9	133,3

Le tableau II - B - 2 présente le volume, évalué au prix de demi-gros à Bouaké, des produits vivriers locaux redistribués par des commerçants de la ville à l'extérieur. Ces réexportations concernent en fait surtout les produits venant du Nord : céréales et arachides. Il faut noter le volume relativement faible de ces réexportations. Ici encore en effet, Bouaké a beaucoup perdu de son rôle de redistribution et les habitants des sous-préfectures voisines préfèrent encaisser pour leur propre compte les revenus tirés de la commercialisation des vivriers locaux, plutôt que de les laisser à l'intermédiaire de Bouaké. C'est un phénomène que nous analyserons de façon

plus globale quand nous parlerons de la redistribution des produits manufacturés.

Il faut ajouter à ce chapitre toutes les activités de redistribution liées au commerce dit "sahélien" : bétail, volailles, poisson, cola. Il est difficile de dessiner des aires d'influence à partir des renseignements obtenus ici : le commerce du bétail en effet, du point de vue de la redistribution, est difficilement appréhendable (les vendeurs étant des bergers ou des correspondants bouakéens d'un propriétaire malien, qui vendent leurs bêtes en circulant de marché en marché, sans qu'il soit possible de les dénombrer, ni a fortiori, de situer leurs zones de commercialisation). Les volailles, quant à elles, sont achetées par paniers de 60 à 70 têtes, directement sur le marché de Bouaké. Elles rentreront dans l'étude des achats directs à Bouaké, des particuliers extérieurs à la ville.

Nous parlerons d'une manière plus précise de la redistribution du poisson et de la cola.

a) Le poisson d'Abidjan.

Le poisson d'Abidjan (frais ou fumé) ne transite que relativement peu par Bouaké. Le poisson frais n'est consommé que par les habitants de la ville. Le poisson fumé est commercialisé, en majeure partie, en brousse comme à Bouaké, par des femmes analogues aux courtières dont nous avons parlé plus haut, qui font le voyage d'Abidjan en train ou en taxi, pour aller chercher à Abidjan une ou deux caisses de poissons (40 à 50 Kgs), qu'elles commercialiseront elles-mêmes. Nous retrouvons ici l'importance du développement des relations directes avec la capitale (et plus généralement avec le Sud), phénomène qui prive Bouaké de son rôle traditionnel de pôle commercial dans sa région.

b) Le poisson de Mopti.

La vente du poisson de Mopti est assurée à Bouaké par les grossistes-stockeurs à propos desquels on peut faire les mêmes remarques que pour les grossistes-stockeurs de produits vivriers. Les mêmes méthodes d'enquête ont d'ailleurs été utilisées pour les deux catégories de commerçants.

Le tableau II - B - 2' présente (en valeur absolue du nombre de paniers pour un mois d'enquête) la destination du poisson de Mopti redistribué vers l'ensemble de la Côte d'Ivoire.

TABLEAU II - B - 2'

LE POISSON DE MOPTI	
NORD (Niakara-Mankono, Bouna)	3,2
ZONE (Béoumi, Botro, Diabo, Brobo, Dabakala)	17,8
SUD PROCHE (Yamoussoukro, Tiébissou, Toumodi, Sakasso)	21,1
BOUAFLE - ZUENOULA	30,3
DALOA - GAGNOA - VAVOUA	18,9
DIVO - OUME	11,7
M'BAHIAKRO, PRIKRO, DAOUKRO	10,2
BOUCLE DU CACAO	33,3
ABENGOUROU (Agniblekro)	19,4
OUEST	1,4
SUD ELOIGNE (Aboisso, Agboville, Akoupé, Adzopé, Tiassalé, Sikessi, Assadjé, Sassandra)	51,6
ABIDJAN (Bassam, Dabou)	28,6
BONDOUKOU	7,3
TOTAL	254,8

Des chiffres anciens, présentés dans le "Plan - Transport de la Côte d'Ivoire" (SETEC, 1969), indiquaient que 4.000 tonnes de poissons de Mopti, soit 75 % de la consommation ivoirienne, transitaient par Bouaké pour la redistribution. Nous avons en fait observé un volume de transit de 1.300 tonnes (chiffres corroborés par des statistiques fiscales et une enquête indirecte sur le marché de Bouaké). Même si les chiffres cités par la SETEC sont surestimés, ou s'ils relèvent de la gloire passée de Bouaké, il apparaît que le rôle traditionnel de Bouaké comme redistributeur ivoirien du poisson de Mopti, tend de plus en plus aujourd'hui à échapper à la capitale du Centre.

c) La cola.

Bouaké assure la majeure partie des transactions en cola avec les pays du Nord : en 1969, 15.500 tonnes ont été expédiées par Bouaké, vers la Haute-Volta (7.000 tonnes), le Mali (8.100 tonnes) et le Niger (360 tonnes). La cola ainsi redistribuée provient pour la moitié de la région d'Abidjan, pour un quart de la région de Divo, et pratiquement pas de la région même étendue, de Bouaké.

Ce commerce contrairement à celui du poisson de Mopti qui ne procure que de faibles revenus à la ville, est extrêmement rémunérateur pour les quelque 15 traitants qui le contrôlent.

Au terme de ce chapitre sur la redistribution des produits locaux, il faut conclure au rôle très affaibli de Bouaké dans une fonction qu'on lui attribuait souvent de façon privilégiée. Seules restent dévolues plus particulièrement à la ville les transactions portant sur les produits sahéliens (bétail, poissons, céréales et arachides, cola). Mais ce rôle lui-même tend à échapper à la ville au profit de relations directes entre le producteur du Nord et son client.

3- L'Aire d'influence du commerce de gros.

Les résultats que nous présentons proviennent encore du sondage sur factures, effectué auprès des grandes maisons de commerce. Ils ne portent par conséquent, que sur un certain nombre de produits de consommation très courante, et en tout cas, ne comprennent pas les textiles : ces derniers sont en effet commercialisés, pour ce qui concerne la distribution à l'extérieur de la ville, essentiellement (pour plus de 90 %) par des colporteurs, qui font leurs achats auprès de revendeurs libanais ou africains. Nous les trouverons donc dans le chapitre suivant, qui traitera des achats directs à Bouaké au stade du détail ou du demi-gros.

TABLEAU II - B - 3

AIRE D'INFLUENCE DU COMMERCE DE GROS		
DESTINATION DES VENTES	VALEUR ABSOLUE EN MILLIONS DE F.CFA	ACHAT MOYEN PAR HA- BITANT DE LA SOUS- PREFECTURE CONSIDE- REE EN MILLIERS DE F.CFA.
! BEOUMI	125,5	2,13
! BOTRO	27,2	0,50
! DIABO	0	0
! BROBO	17,9	0,85
! DABAKALA	12,2	0,24
! ZUENOULA	11,8	0,16
! M'BAHI AKRO	51,9	0,85
! TIEBISSOU	75,3	1,45
! SAKASSOU	38,3	0,75
! BOUAFLE	21,2	0,22
! SEQUELA	1,4	ε
! MANKONO	0,7	ε
! FERKESSEDOUGOU	0,9	ε
! KORHOGO	1,3	ε
! KATIOLA	159,0	3,79
! NIAKARAMADOUGOU	13,4	0,71
! PAYS DU NORD	17,1	-
! TOTAL	574,3	

Le tableau II - B - 3 présente pour l'année 1969 une ventilation des achats de l'extérieur, au commerce général de gros de Bouaké. Ce tableau est le résultat d'un sondage : la marge d'erreur y est par conséquent d'autant plus grande que les chiffres considérés sont plus faibles en valeur absolue. Si par conséquent les chiffres donnés pour Béoumi ou Bouaflé ont de bonnes chances d'être justes, ceux qui concernent Séguéla ou Mankono ne sont significatifs qu'en ce qu'ils indiquent une faiblesse notoire des échanges.

Nous avons rapporté les chiffres en valeur absolue par sous-préfecture, à la population estimée (pour 1969) de la sous-préfecture considérée. Par conséquent, un chiffre relatif élevé peut être révélateur d'un bon équipement commercial du centre semi-urbain considéré, doublé même, comme pour Béoumi, d'un rôle important de redistribution. Un chiffre relatif faible est plus difficile à interpréter : il peut être le signe d'un sous-équipement commercial du centre (cas de Diabo par exemple), ou indiquer que les commerçants

de la ville considérée ne font pas leurs achats à Bouaké (cas de Bouaflé) ou encore dénoter une faiblesse relative du revenu par tête dans la zone considérée.

Notons avant de commencer l'examen du tableau que les revenus annuels par tête étaient en 1965, de l'ordre de 6.000 Frs dans les sous-préfectures du Nord de Bouaké, et de l'ordre de 24.000 Frs dans les sous-préfectures entourant la ville. L'examen du tableau montre alors de façon patente qu'aucune des sous-préfectures considérées ne fait la totalité de ses achats à Bouaké. Même si les produits envisagés ne représentent qu'une partie de la dépense monétaire des habitants de ces sous-préfectures, la faiblesse de l'achat moyen par tête représente un indicateur très net (les enquêtes régionales donnent en gros pour proportion des dépenses en produits du commerce général, par rapport à l'ensemble des dépenses, le rapport de 30 %.)

L'ensemble des sous-préfectures envisagées s'approvisionne donc directement à Abidjan pour une part très importante. C'est un phénomène qui n'est pas nouveau, et dont l'explication est liée de façon étroite à la tarification des transports des produits de la traite (café, cacao). L'achat par les commerçants de brousse des produits manufacturés du commerce général est en effet fortement associé à la vente par ces commerçants de produits de la traite. Or la tarification officiellement pratiquée pour le transport de ces derniers produits accorde un gros avantage au taitant qui commercialise son café ou son cacao à partir d'une sous-préfecture de brousse, et non pas à partir de Bouaké : dans le premier cas son transport lui sera comptabilisé au prix du transport par route, tandis que dans le second cas, ce sera au prix très inférieur du transport par fer. Il s'est ainsi amorcé depuis quelque dix ans, un vaste mouvement de détournement de tout le commerce rural ou semi-urbain de l'ancien arrière pays de Bouaké, les achats se faisant désormais directement à Abidjan et non plus à Bouaké.

La création des "Chaine avion" (commerce succursaliste implanté sur tout le territoire ivoirien, et pratiquant des prix uniformes sur l'ensemble du pays) a été un second coup décisif porté au commerce de Bouaké. Le ravitaillement des succursales se fait,

en effet, directement à partir d'Abidjan. La part prépondérante prise sur le marché ivoirien par ces "Chaines avion" est la deuxième grande explication de la faiblesse des achats par tête donnés sur le tableau II - B - 3.

Une dernière explication, corrélative d'ailleurs des deux précédentes est la concurrence qu'exercent désormais sur Bouaké en plus d'Abidjan, des villes comme Yamoussoukro, Korhogo et Katiola, dans des zones qui étaient autrefois situées dans la sphère d'attraction économique de Bouaké. On ne peut encore déterminer laquelle (ou lesquelles) de ces trois villes prendront la place de Bouaké comme relais commercial avec le Nord du pays. Ce qui est sûr c'est que la capitale du Centre est en train de perdre ce rôle.

4 - Les relations en personnes - Les achats directs des particuliers et des colporteurs.

TABLEAU II - B - 4

RELATIONS EN BIENS ET PERSONNES								
S/Préfectures d'origine ou de destination.	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
ODIENNE-Madinani, FIENKRO	4,0	9,7	0,9	14,6	0,12	249,7	2,0	50,8
BOUNDIALI-TINGRELA	5,6	11,3	0,6	17,6	0,13	89,7	0,7	15,7
KORHOGO	12,1	32,3	5,7	50,1	0,20	564,1	2,2	34,9
FERKE		4,8	1,4	6,3	0,08	124,6	1,6	51,9
NIAKARAMANDOUGOU		0,8	1,2	2,0	0,10		0	0
SEGUELA	21,8	34,0	2,3	58,1	0,84	385,2	5,6	22,6
MANKONO-TIENGBE	25,0	4,7	5,1	77,8	0,97	558,0	6,8	23,5
KATIOLA	15,3	67,9	33,6	116,8	2,78	76,9	1,8	2,3
DABAKALA	37,9	91,3	2,6	131,9	2,54	272,9	5,3	6,0
BOUAKE (+voyageurs à pieds de la S/P de Bké)	34,8	59,0	?	93,7	1,84	249,9	4,9	7,2
				664,3	14,86			0,1
BROBO	33,0	90,5	?	123,6	5,89	78,8	3,7	1,7
DIABO	28,2	92,9	13,1	134,3	5,17	123,3	4,7	2,7
BOTRO	38,7	79,2	12,8	130,8	2,42	216,1	4,0	5,5
BEOUMI	40,3	113,9	16,7	171,0	2,90	290,6	4,9	5,1
ZUENOULA-GOUITAFLA	39,5	90,5	3,3	133,4	1,76	362,7	4,8	8,0
BOUAFLE-SINFRA	42,7	65,5	5,6	113,9	1,20	67,2	0,7	2,0
SAKASSOU	14,5	33,1	10,4	58,1	1,14	62,9	1,2	3,8
TIEBISSOU	18,5	46,0	14,1	78,7	1,51	89,1	1,7	3,9
DIDIEVI	12,9	16,9	9,9	39,8	0,81	37,9	0,8	4,5
YAMOOUSSOUKRO	47,6	73,6	17,1	138,3	3,37	50,7	1,2	1,4
TOUMODI	18,6	26,7	6,3	51,5	0,97	40,9	0,8	3,1
OUME	26,6	54,2	2,2	83,0	2,13	16,5	0,4	0,6
GAGNOA-GUIBEROUA OURAGAHIO	25,8	45,3	1,9	73,0	0,55	77,5	0,6	3,4
DALOA-ISSIA-GREGBEU VAVOUA	48,4	65,5	5,7	119,6	0,61	80,0	0,4	2,4
DIVO-LAKOTA-GUITRY	45,9	63,8	1,2	111,1	0,75	172,8	1,2	5,4
TIASSALE	7,3	8,9	1,4	17,5	0,33	6,1	0,1	1,4
AKOUBE-ADZOPE-AGBOVILLE		7,3	0,5	7,8	0,04			
ABOISSO	0,8	0,8	0	1,6	0,04			
ABENGOUROU-AGNIBI-LEKRO	16,9	28,3	0,6	45,8	0,52	80,0		5,7
	Bkéms	N. Bk.	Voit.	Tot.	Voy./	Achat	Achat	Achat
	Taxi	Taxi	Part.	Autom.	hab./	val.	/hab/	/voy.
					an	abs.	an	

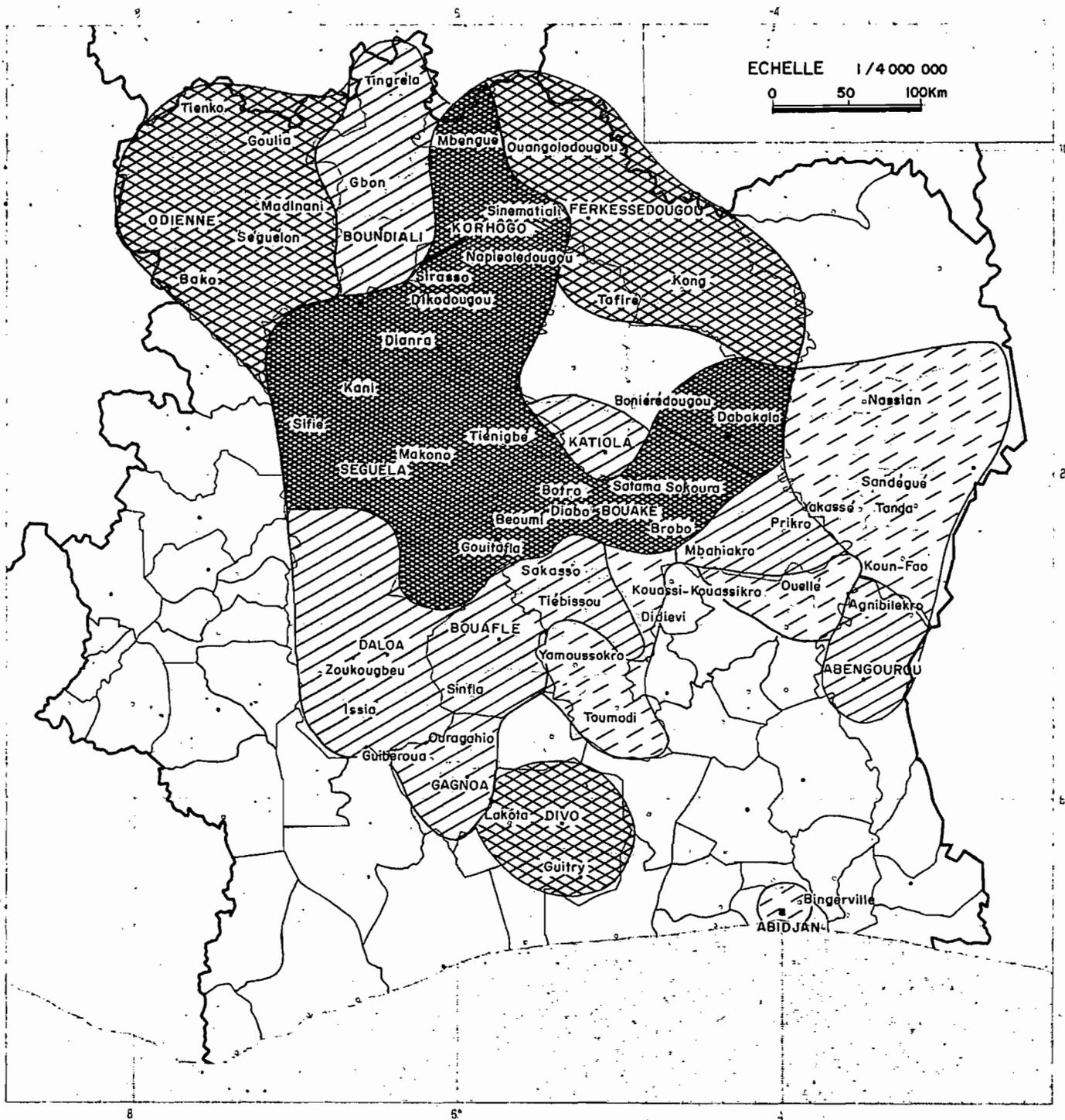
TABLEAU II - B - 4 (Suite)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
BONGOUANOU	10,4	12,9	1,4	24,8	0,46	20,1	0,9	3,1
ARRAH	3,2	3,3	0,4	6,9	0,22		0,4	
M'BATTO	0,8	0	0	0,8	0,02			
DIMBOKRO-BOCANDA-KOUASSI KOUASSIKRO	2,4	8,9	4,8	16,1	0,12			
BONDOUKOU-TANDA	13,7	18,6	0,1	32,4	0,21	47,6	0,3	5,1
SASSANDRA	4,0	5,6	0,2	9,9	0,25	31,7	0,9	11,3
MAN	4,0	7,3	1,8	13,1	0,04	3,7	ε	1,0
DANANE	0,8	2,4	0	3,2	0,03	1,2	ε	1,0
TOUBA	0,8	3,3	0,4	4,4	0,06			
GUIGLO-DUEKOUE-TAI	7,3	8,0	0,2	15,5	0,20	3,7	ε	0,9
TOULEPLEU	0,8	0,8	0,1	1,7	0,03			
BOUNA		0,8	0,4	1,2	0,025			
ABIDJAN-BINGERVILLE	114,5	96,2	43,5	254,3	0,48	36,6	0,1	0,7
DABOU	4,8	4,8	0,9	10,6	0,20	1,8	ε	0,8
DAOUKRO-OUELLE	25,0	64,7	2,8	92,5	1,62	34,2	0,6	1,1
M'BAHIKRO-PRIKRO	20,9	54,9	2,4	78,3	1,28	99,5	1,6	3,6
MALI-HAUTE-VOLTA - NIGER	3,2	53,4	2,8	59,4		23,2		0,9
TOTAL	880,4	1708,2	228,5	2816,9		468,7		5,5

!Bkéens!N.Bk.!Voit.!Tot./!Voy./!Achats!Achats!Achats
!Taxi!Taxi!Part.!Autom.!hab./!nval/abs!hab./an!/voy.!

- (1) = Nombre de voyageurs taxis par an (en millier) résidant à Bouaké et allant à .. (2 sens réunis).
- (2) = Nombre de voyageurs taxis par an (en millier) résidant à .. et venant à Bouaké (2 sens réunis).
- (3) = Nombre de voyageurs voitures particulières par an (en millier) (2 sens réunis).
- (4) = Nombre total de voyageurs automobile par an (en millier) (2 sens réunis).
- (5) = Rapport du nombre total de voyageurs automobile par rapport à la population totale des sous-préfectures de... (en Nbre de voyages par habitant)
- (6) = Total de la valeur des biens achetés à Bouaké et emmenés par ces voyageurs à.. (en milliers de F.CFA).
- (7) = Achat moyen par habitant par an des particuliers de... au commerce de 1/2 gros et de détail à Bouaké (en milliers de F.CFA).
- (8) = Valeur moyenne des produits emmenés par voyageur (en milliers de F.CFA).

RELATIONS EN BIENS EN VALEUR ABSOLUE DES DIFFERENTES
ZONES IVOIRIENNES AVEC BOUAKE
(achats des particuliers et des colporteurs)



Dans l'ordre décroissant d'intensité des relations



Les informations présentées ici proviennent du sondage effectué sur les différentes gares routières de Bouaké, dont nous avons déjà parlé. Rappelons que le taux de sondage était de 1/10e et que l'enquête s'est poursuivie pendant 3 mois. Les questions posées concernaient la durée du séjour, les sommes d'argent transférées, les biens emportés ou amenés, et enfin les motifs du déplacement. L'extrapolation présentée sur le tableau II-B-4 est entachée de marges d'erreurs qui peuvent être importantes. Nous la présentons cependant, avec les restrictions d'usages sur les chiffres peu élevés. Les 3 cartes jointes illustrent graphiquement les aires d'influence ainsi déterminées.

Les biens concernés recouvrent toutes les catégories de biens possibles. Un travail ultérieur présentera leur ventilation. Précisons enfin qu'il ne nous a pas été possible d'étendre l'extrapolation aux 300.000 voyageurs prenant chaque année le train en gare de Bouaké : nous n'avons pu disposer d'une ventilation de ces voyageurs suivant leur destination (ou leur origine) ; par ailleurs le sondage effectué auprès des voyageurs de la gare de chemin de fer s'est révélé beaucoup plus difficile que le même travail mené sur les gares routières, les horaires de départ des trains étant souvent plus stables que les horaires de départ des taxis. Nous pouvons alors examiner le tableau II-B-4 et les cartes jointes :

a) Le Nord de la Côte d'Ivoire est un client privilégié du commerce urbain. La région de Korhogo est fortement polarisée par Bouaké ; les régions de Ferkéssédougou et Odienné le sont un peu moins en raison d'une polarisation par Korhogo et d'une faiblesse plus grande des revenus ; la région de Boundiali, pour les mêmes raisons est peu tournée vers Bouaké.

La région de Katiola est très fortement reliée pour ce qui concerne les personnes autant que les biens, à Bouaké ; nous avons déjà parlé du rôle redistributeur de Katiola ; les cartes jointes, associées à celles que nous avons présentées ci-dessus, précisent, vis à vis de quelles zones s'exerce ce rôle redistributeur : il s'agit d'abord de la région de Niakaramandougou, et de celle de Boniéré-dougou, et à un moindre degré de la région de Dabakala.

Les régions de Séguéla - Mankono, dont nous avons vu la pauvreté en équipements commerciaux, arrivent ici au premier rang dans les relations en biens : si la corrélation entre les deux phénomènes est immédiate, il reste que la relative faiblesse du revenu de

ces zones, empêche un développement intense, en valeur absolue, des relations avec Bouaké.

Nous dirons un mot des relations en biens et personnes avec les pays du Nord, Mali et Haute-Volta en particulier. Nous avons vu que les achats directs au commerce de gros étaient faibles. Les échanges présentés ici montrent quant à eux une certaine intensité des rapports avec Bouaké, d'autant plus que nous ne tenons pas compte dans ce chapitre des voyageurs du chemin de fer. Notons cependant que le total des achats relevés ne s'élève qu'à 40 millions de francs CFA. Ce chiffre est très faible, au moins au regard des idées couramment admises à ce sujet. Les directeurs des grandes maisons de commerce de Bouaké, évidemment très sensibles à ce phénomène, pensent qu'il faut l'imputer à la création à Abidjan d'un certain nombre d'entrepôts spécialement tournés vers la commercialisation de produits manufacturés aux transporteurs maliens et voltaïques. Nous n'avons pu contrôler cette affirmation ; nous nous contenterons simplement de noter une fois encore le détournement vers Abidjan de circuits commerciaux qui passaient traditionnellement par Bouaké.

b) La zone proche de Bouaké est ici assez nettement définie : elle comprend sans conteste les sous-préfectures de Béoumi, Bodokro, Botro, Diabo, Bouaké et Brobo. Sakasso échappe à la zone, comme Didiévi et Tiébissou. Dabakala d'une part, et Zuénoula - Gouitafla d'autre part, peuvent être, suivant qu'on prend une définition plus ou moins extensive de la zone proche, rattachées ou non à cette zone. En fait, l'intensité des rapports avec Bouaké, pour ces deux zones est surtout imputable au colportage (de brousse ou de marché).

Il faut ici donner une rapide explication de l'intensité des échanges en personnes, avec Yamoussoukro. Les motifs de voyages invoqués par les passagers des taxis, qui se rendaient dans la ville natale du Président de la République, étaient assez semblables aux motifs de voyage cités par les autres voyageurs : trois motifs cependant étaient beaucoup plus fréquemment cités par les voyageurs venant de (ou allant à) Yamoussoukro : il s'agit des motifs "pour régler des affaires", "pour chercher du travail" et enfin "pour faire les six-mois" (travail saisonnier sur des plantations de produits de la traite). Ces motifs qui ne représentent dans l'ensemble du sondage que 22 % des citations, en représentent ici 41 %

c) Les régions de la boucle du cacao se sont depuis assez longtemps détournées de Bouaké pour passer dans la zone d'influence d'Abidjan. Ce qui est cependant remarquable, c'est que cette zone de polarisation de la capitale pénètre si profondément dans l'ancienne zone d'influence de Bouaké. Même s'il subsiste des relations relativement importantes entre Bouaké et des villes comme M'Bahiakro, Daoukro ou Bongouanou (Abengourou d'ailleurs pourrait rentrer dans cette liste, quoique ne faisant pas partie de la boucle du cacao), les cartes suggèrent jusqu'où pourrait pénétrer, dans les prochaines années, la zone d'influence étendue de la capitale.

d) Les régions situées au Sud-Ouest de Bouaké, régions riches de forêts, échappent aujourd'hui largement au contrôle de la capitale du Centre. Même des villes comme Daloa ou Bouaflé n'ont plus que des liens très lâches avec Bouaké. Des îlots rattachés à Bouaké subsistent cependant au Sud du pays, de façon assez curieuse, si l'on tient compte de la distance qui les sépare de Bouaké. Nous voulons parler de Sassandra, Tiassalé, Oumé et surtout Divo. L'explication est simple : ces régions sont traditionnellement des zones d'accueil privilégiées pour les migrants (temporaires ou définitifs) issus de la ville ou de la région de Bouaké. Nous avons d'ailleurs trouvé Oumé et surtout Divo dans les fournisseurs importants de produits vivriers à la consommation de la ville de Bouaké. Divo de plus fournit le quart de la cola commercialisée par les traitants de la ville.

5 - Conclusion : Les aires d'influence de Bouaké.

On peut distinguer, en conclusion de cette étude, les différentes aires d'influence de la ville.

a) L'aire d'influence forte dessine une sorte de haricot présentant son côté concave vers le Sud (absence de Sakasso, Tiébi-ssou, Didiévi) et son côté convexe vers le Nord (subsistance du rôle traditionnel de Bouaké comme relais entre le Nord et le Sud du pays).

b) L'aire d'influence extensive comprendra les régions de Dabakala, Korhogo, Séguéla - Mankono, Zuénoula - Gouitafla, Sakasso - Tiébi-ssou, et les régions du Nord de la boucle du cacao (M'Bahiakro, Ouellé, Daoukro).

c) L'aire d'influence la plus large comprendra toutes les régions du Nord ivoirien qui n'ont pas encore été mentionnées, les régions de l'Ouest ivoirien comprises entre le Bandama et la Sassandra (Bouaflé - Daloa - Gagnoa), et des îlots d'influence isolés dans le pays comme Divo ou Bongouanou.

C) BOUAKE, POLE DE DEVELOPPEMENT POUR SA REGION ?

Nous avons vu, dans la partie de l'étude consacrée à la démographie, que Bouaké n'était pas un centre d'accueil privilégié, pour les migrants issus de la zone rurale entourant la ville. Nous avons vu par contre, dans la même partie, que Bouaké accueillait dans ses établissements scolaires un nombre élevé d'élèves qui venaient, pour une part importante, de cette zone rurale, encore que le mouvement soit plus manifeste pour les élèves originaires du Sud ivoirien. Le rôle de Bouaké comme capitale régionale existe donc, même s'il apparaît assez effacé.

Qu'en est-il au plan économique ? La théorie enseigne que le rôle d'une capitale régionale est de stimuler la vie économique de son arrière pays, en achetant aux producteurs ruraux les biens vivriers locaux nécessaires à la consommation urbaine, et les produits bruts de l'agriculture, que les entreprises de la capitale transformeront. La capitale régionale, en outre, par les effets de sa croissance, amène les entreprises (commerces, services ou entreprises manufacturières) à se délocaliser, ou même à se créer dans les petits centres qui entourent la ville. La capitale régionale enfin, par les occasions d'investissement qu'elle offre, canalise le progrès économique de la région, dans son ensemble. Nous essayerons de voir dans quelle mesure Bouaké répond à ces différents caractères théoriques.

1 - La fourniture en biens vivriers de consommation finale.

L'arrière pays, en dépit du spectaculaire accroissement de la demande urbaine en biens vivriers locaux (lié simplement à l'accroissement de population) a fort bien répondu à cette demande. Le supplément de revenus ainsi distribué par la ville à sa zone représente une source de richesse plus grande pour celle-ci, induite par la seule présence en son sein, d'une masse importante de consommateurs. Mais il faut cependant noter qu'étant donné les prix relatifs pratiqués sur les marchés ruraux et urbains, c'est la ville qui a été la principale bénéficiaire de cet accroissement de revenus.

Il faut encore préciser que les produits demandés par la consommation urbaine, sont les produits traditionnellement fournis par l'agriculture locale : la ville n'a donc, sous ce rapport, entraîné qu'une forte progression du volume de la production, sans pour

autant modifier de quelque façon les méthodes de production. Plus encore, la demande importante de Bouaké en produits de cueillette (bois de chauffe, noix de palme, condiments) a plutôt, en favorisant le développement de ce type de production peu progressif, freiné une modernisation, qui serait peut-être venue plus vite si la ville n'avait pas pris cette importance. Seule la production de riz, dont nous parlons au paragraphe suivant, fait exception à cette règle.

2 - La consommation intermédiaire, par les entreprises de Bouaké, de biens produits par l'arrière pays.

Certaines entreprises de Bouaké transforment des produits de l'agriculture locale. La masse des revenus ainsi versés plus ou moins directement à la zone représente une somme d'environ 1200 millions de F.CFA par an. Il s'agit essentiellement d'achat de riz (décortiqué à Bouaké), de coton (égrené par la CFDT, puis filé et tissé par les usines Gonfreville), et accessoirement, de fibres de sisal, de bois de construction et de tabac local. Ces achats représentent 21 % de la demande intermédiaire totale des entreprises de la ville. Ce pourcentage serait excellent, si le système productif n'était aussi peu développé. Il faut encore noter que quand nous parlons ici de l'arrière pays, il s'agit d'une zone très étendue, assez mal définie, qui recouvre largement en tout cas la seconde aire d'influence de la ville, définie précédemment.

L'influence de ces entreprises de transformation de la production rurale ne se limite cependant pas à une simple distribution de revenus aux producteurs. Les organismes d'intervention avec lesquelles celles-ci sont en relation disposent, en effet, d'un important réseau de moniteurs ruraux, qui apportent une assistance technique (et accessoirement financière) importante aux paysans pourvu qu'ils acceptent de produire conformément aux normes exigées par la transformation industrielle ultérieure.

L'existence de ces entreprises est un atout essentiel pour la ville comme pour la région. Il faudrait seulement que le tissu de production prenne plus de consistance.

3 - Les créations ou délocalisations d'entreprises dans la zone et à l'extérieur de la ville.

Nous avons déjà noté que la présence de la ville avait pu favoriser, d'une certaine façon, la constitution de quelques centres

BKé cas
particular de
l'urbanisation
- niveau de centres semi-urbains
- poids de l'urbanisation directe
autres villes

Semi-urbains (Katiola, Béoumi...) qui jouaient désormais le rôle de relais entre la capitale régionale et les différentes zones rurales constituant la région. Bouaké a donc pu dans les dernières années induire certaines transformations dans les petits centres qui l'environnent. Cependant les études réalisées par M. CHEVASSU (ORSTOM - Essai de définition de quelques indicateurs de structure et de fonctionnement de l'économie des centres semi-urbains. 1970) sur ces centres, ont montré que Bouaké loin de contribuer à la délocalisation de certaines activités, gardait au contraire jalousement le privilège d'être seule à les posséder ; le phénomène apparaît même au niveau des mécaniciens, ou de façon plus frappante encore au niveau du commerce par colportage (les colporteurs sont dans leur grande majorité des habitants de Bouaké). Il existe en effet une différence trop grande entre les poids respectifs de ces petites villes de moins de 10.000 habitants, et le poids massif de la capitale régionale. Pour que les petits centres puissent en arriver à équilibrer l'influence de la métropole, il faut un concours de circonstances extrêmement défavorable à la grande ville, et un autre concours de circonstances très favorable à la petite ville ; nous avons déjà largement expliqué comment ces deux séries d'événements improbables étaient en train de devenir une réalité. Mais si l'on n'y prend garde, le même phénomène risque de se reproduire pour l'éventuelle nouvelle métropole, et la même cascade de dominations successives réapparaîtra, la capitale nationale dominant la capitale régionale, celle-ci dominant à son tour les petits centres des zones environnantes, et l'ensemble de ces villes, de concert, dominant les zones rurales qui sont sous leur dépendance.

4 - Les occasions d'investissement dans la capitale régionale.

habitat

Les seuls investissements autochtones (non liés au capital étranger, ni à des investissements administratifs) apparus à ce jour concernent la spéculation immobilière. Nous verrons dans le chapitre suivant, consacré aux investissements urbains les problèmes que pose la construction de logements à Bouaké. Contentons nous de dire maintenant, que la formation de capital immobilier en ville est importante de la part de la zone rurale, mais qu'elle l'est sans doute encore davantage de la part des abidjanais.

5 - Conclusion.

Il faut bien dire au terme de cette brève analyse que Bouaké n'apparaît pas comme un pôle de développement pour sa région. On pourrait même peut-être inverser la formule et dire que c'est bien plutôt la région qui contribue efficacement au développement de la ville, par la masse des marges commerciales que la commercialisation des produits ruraux, et la redistribution, vers la région, des produits manufacturés, procurent à la métropole. Nous avons déjà précisé ce point à propos des produits vivriers. Notons, à propos des produits manufacturés que 58,4 % des marges commerciales formées à Bouaké proviennent d'un chiffre d'affaires réalisé sur la zone. On voit alors que, sur les 3.300 millions de F.CFA de marges commerciales formées à Bouaké, une part prépondérante provient de la région.

*

*

*

Troisième partie : LES INVESTISSEMENTS URBAINS.

Le tableau économique d'ensemble, présenté en annexe, donne pour l'année 1969, les investissements qui ont été réalisés à Bouaké par les différents agents économiques concernés : ménages, entrepreneurs individuels, entreprises, administrations et institutions financières. Ces chiffres ne sont pas significatifs des investissements moyens effectués à Bouaké dans les dernières années, puisque la nature même de cette opération la rend très variable d'une année à l'autre. Nous présenterons alors ici un tableau des investissements moyens dans le passé récent, et non plus les investissements d'une année donnée.

Nous nous attacherons successivement aux entreprises (artisanales ou modernes), aux ménages, et aux administrations. Pour chacun de ces agents une méthode différente d'enquête a été utilisée : nous présenterons cette méthode en tête de chacun des chapitres concernés.

Si nous accordons une place privilégiée à cet aspect limité de l'activité économique urbaine, c'est qu'avec l'aspect, antérieurement étudié, des relations avec l'extérieur, on saisit l'essentiel des activités motrices d'un ensemble économique donné, que cet ensemble soit une ville, une région ou un pays.

A) LES INVESTISSEMENTS DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL.

Comme on peut le penser a priori (et c'est même en fait notre définition de l'artisanat traditionnel), les investissements de cette catégorie de producteurs sont très faibles. L'ensemble des 2.500 artisans de Bouaké (non compris les transporteurs mais y compris les artisans du bâtiment) réalise, en moyenne annuelle, 11 millions de F.CFA d'investissement. Ce chiffre résulte de l'enquête globale que nous avons menée auprès des artisans : recensement exhaustif sur les lieux de travail par passage dans toutes les concessions de la ville (travail indépendant du recensement démographique) ; puis sondage au 1/10e par interview quotidien des

artisans, en vue d'établir les comptes d'exploitation et d'affectation de ce secteur d'activité.

La grande faiblesse des investissements cités dénote un secteur d'activité très peu progressif. Nous verrons d'ailleurs que la fonction économique de ces artisans n'est pas d'abord tournée vers la production, mais représente une activité de subsistance, destinée essentiellement à tourner les graves problèmes de chômage que l'on rencontre en ville.

B) LES INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES ET DES ARTISANS MODERNES.

Le tableau III - B - 0 donne les investissements moyens annuels réalisés depuis 1963 par le secteur moderne de production. Nous avons pris l'année 1963 comme année de référence, car ce fut l'année de l'enquête régionale, menée dans le département du Centre par la SEDES et l'ORSTOM, pour le compte du Ministère du Plan ivoirien. Nous avons utilisé deux sources d'information :

a) Le fichier des entreprises du Ministère du Plan, qui présente le gros avantage de remonter assez loin dans le temps, mais ne concerne malheureusement que les seules grosses entreprises ivoiriennes.

b) Une enquête directe auprès des entrepreneurs et industriels de Bouaké, en vue de préciser les éléments des comptes d'exploitation, d'affectation et de capital, que n'avait pu nous fournir le fichier du Ministère du Plan. Pour pallier les lacunes que laissait encore cette enquête (réticences de certains entrepreneurs) nous avons eu recours aux services des Contributions Diverses de Bouaké.

TABLEAU III - B - 0

INVESTISSEMENT MOYEN PAR AN DEPUIS 1963							
BRANCHES	USINES AYANT LEUR SIEGE A		ARTISANS				TOTAL
	ABIDJAN	BOUAKE	EUROPEENS D'ABI- DJAN	LIBANAIS	EUROPEENS DE BOUAKE	AFRI- CAINS	
5 Travail des grains et farine	35,7			2,6	2,0		40,3
7 Boissons	50,0						50,0
2 - 8 Tabac		61,1			0,1		61,2
12 Matériaux de cons- truction			1,4				1,4
15 Travail du bois		10,0				0,9	10,9
16 Mécanique			2,4	1,2	6,1		9,7
17 Ferronnerie				0,2	1,5	ε	1,7
18 Textiles		238,0					238,0
23 Bâtiment et travaux publics				0,3	8,1	5,1	13,5
TOTAL	85,7	309,1	3,8	4,3	17,8	6,0	426,7

habitué

L'examen du tableau montre d'abord un grand absent : c'est la branche commerciale. Les grandes maisons de commerce se refusent en effet depuis qu'elles existent à Bouaké, à réaliser dans la ville quelque investissement : il est vrai qu'il est demandé à ces maisons, au cas où elles voudraient investir, de ne pas se contenter de moderniser leurs vieilles boutiques basses de l'époque coloniale, mais de participer de façon plus active à l'équipement immobilier de la ville. Cette exigence rend les dites maisons peu audacieuses, d'autant qu'elles sont plus sensibles que toute autre entreprise de Bouaké, à la perte de vitesse enregistrée par la ville au cours des dernières années.

Mais même en dehors des maisons de commerce, le secteur productif de Bouaké investit peu en ville. Les seuls investissements qui ne soient pas insignifiants concernent quatre branches d'activités :

a) Branche 5 : Boulangeries et rizerie : il s'agit en fait surtout de la création depuis 1963 de l'usine de décortiquage de riz déjà mentionnée.

b) Branche 7 : Boissons : il s'agit de l'installation à Bouaké d'une seconde usine d'embouteillage de boissons et des extensions successives de la première, déjà installée en 1963.

c) Branche 8 : Tabac : extensions de l'importante usine de manufacture de cigarettes.

d) Branche 15 : Menuiserie : installation récente d'une entreprise (100 emplois) de fabrication de meubles.

e) Branche 18 : Industrie textile : c'est en fait ici que l'on trouve les seuls investissements significatifs : une usine de tissage et une autre d'impression se sont installées depuis 1963 cependant que les établissements Gonfreville et la CFDT investissaient assez régulièrement une certaine part de leurs disponibilités.

Il faut noter pourtant la grande faiblesse du total enregistré : 426,7 millions de F.CFA par an, ce qui ne représente que 3 % du produit intérieur brut de l'année 1969. Des investissements aussi faibles compromettent gravement l'avenir de la ville.

c) LES INVESTISSEMENTS DES MENAGES.

Il s'agit, suivant la définition de la comptabilité nationale, de la construction de logements, à laquelle nous avons ajouté, pour des raisons de nomenclature, les achats de mobilier.

Les informations données ici ont été fournies :

- a) Par la Direction Départementale de la Construction et de l'Urbanisme de Bouaké : dépouillement du fichier des autorisations de construire accordées par année, et relevé des implantations effectivement réalisées pour les mêmes années.
- b) Recensement en ville, à l'occasion du recensement des actifs sur leurs lieux de travail, des maisons en construction au cours de l'enquête, avec mention de l'année du début de la construction, et l'état d'avancement des travaux.
- c) Enquête directe auprès d'un échantillon très restreint d'artisans du bâtiment afin de préciser certains renseignements que ne pouvait fournir la Direction de la Construction : revenu de l'artisan, coût des constructions, temps nécessaire à l'achèvement des travaux, organisation entre eux des différents corps de métiers.
- d) Données qualitatives fournies par la Préfecture sur l'origine des demandeurs de terrain à bâtir.

Le nombre d'artisans du bâtiment a été pris, faute d'autre source, dans les résultats du recensement démographique. Toutes ces informations ont été contrôlées de façon approximative lors d'une enquête légère portant sur les budgets des ménages, menée pendant 3 mois auprès de 150 ménages de la ville, choisis suivant une stratification très minutieuse.

En dépit de ces multiples précautions, les résultats ne s'interprètent pas immédiatement. Nous donnons ci-dessous, pour les dernières années les informations suivantes :

A N N E E	1965	1966	1967	1968	1969
Autorisations de construire	656	808	661	1049	1113
Implantations réalisées		418	382	604	661
Constructions achevées				121	232

Notons d'abord que ce tableau donne l'ensemble des logements réalisables sur le territoire de l'agglomération de Bouaké : les constructions nouvelles en semi-dur ou en banco étant proscrites en ville.

Le tableau montre nettement deux tendances :

- Le nombre des constructions achevées dans des délais normaux n'est pas très grand.

- Le nombre des autorisations de construire accordées par année est peu élevé au regard du fort taux de croissance démographique de la ville.

Voyons plus précisément ces deux points :

a) Les différents renseignements recueillis, permettent de calculer les probabilités effectives d'achèvement d'une construction donnée, suivant le temps qui sépare l'implantation du bâtiment de l'achèvement des travaux :

Probabilité d'achèvement dans l'année (qui suit l'implantation):	27 %
" " " les 2 ans" suivent "	: 71 %
" " " " 3 " " "	: 84 %
" " " " 4 " " "	: 96 %

Ces probabilités permettent de calculer le temps moyen nécessaire à la construction d'une maison. Ce temps, qui est de 21 mois, ajouté aux 7 mois qui séparent l'implantation de la délivrance du permis de construire, donne une idée du décalage de fait, qui existe entre le moment où l'autorisation de construire est accordée, et le moment où une nouvelle construction a été ajoutée au parc immobilier de la ville.

Il faut donc par conséquent, pour avoir une idée des constructions réalisées à Bouaké en 1969, prendre au moins, sur le tableau donnant les autorisations de construire, les chiffres de 1967. Ce phénomène classique en Côte d'Ivoire, est très préoccupant, en particulier pour ce qui concerne la ville de Bouaké.

b) Il faut loger en effet chaque année à Bouaké environ 10.000 personnes nouvelles. Or le nombre de personnes abritées dans une construction nouvelle est approximativement de 10. Le nombre de personnes abritées sur le même espace de terrain par une construction traditionnelle varie de 13 à 20 personnes (taille moyenne 14,5 personnes). Que se passe-t-il alors ? Pour combler le déficit, les nouveaux arrivants viennent grossir les concessions traditionnelles des anciens quartiers de la ville ; la taille moyenne des concessions suit une évolution de progrès à rebours, passant de 10,0 personnes en 1961 à 13,2 personnes en 1969 (pour l'ensemble de l'agglomération) ; et elle est même en 1969, de 22 personnes dans un quartier très populaire comme le quartier de Soukoura, et de 19 personnes dans le quartier de Koko.

Il faut ajouter que la politique communale de "lutte contre les taudis" rend la situation plus préoccupante encore, d'autant plus que le prochain quartier destiné à être livré aux bulldozers sera précisément le quartier Soukoura.

On comprend alors la flambée des prix des loyers qui sévit à Bouaké, en particulier depuis la destruction du vieux quartier Dougouba. Le loyer moyen est passé, de 1961 à 1969 de 850 frs pour un logement traditionnel, à 1400 frs ; de 1200 francs à 2410 frs, pour un logement en semi-dur ; et de 2000 francs à 8700 francs, pour un logement de type moderne. On se dirige ainsi à grands pas, à Bouaké, vers une situation aussi difficile, que celle que connaît aujourd'hui la ville d'Abidjan.

Les ménages de Bouaké disposent pourtant de disponibilités d'épargne très importantes, qui permettraient aisément de financer un programme même ambitieux de construction de logements : l'enquête que nous avons menée sur les budgets des ménages, a montré qu'une famille de faible niveau de revenus, disposait, dans la maison ou au village ou dans une institution spécialisée (banque, chèques postaux, caisse d'épargne) d'une épargne minimale de 60.000 F.CFA (patrimoine, et non flux constitué pendant une période donnée). C'est dire l'importance, surtout si l'on prend en compte l'épargne des ménages à hauts revenus, des disponibilités financières de la population urbaine. Mais des habitudes très fortement ancrées s'opposent à ce que cette épargne s'investisse dans la ville.

En premier lieu en effet, les ménages de faibles revenus répugnent à se départir de leur épargne : le chef de famille qui dispose de 300.000 Francs d'épargne, peut très bien continuer à acheter son sac de riz à crédit (à des taux d'ailleurs usuraires). On réserve l'épargne pour les grandes occasions, ou pour le jour où la "chance" viendrait à faire défaut au ménage.

En second lieu, les disponibilités d'investissements sont beaucoup plus rentables à Abidjan qu'à Bouaké. Nous n'avons pu mesurer l'importance de ces transferts. Nous constaterons simplement qu'il est normal, et conforme aux dominations successives dont nous avons déjà parlé, que les gens de la zone rurale investissent à Bouaké, que les gens de Bouaké investissent à Abidjan, et qu'en retour les gens d'Abidjan commencent à venir maintenant construire à Bouaké leurs résidences secondaires. Nous avons déjà noté d'ailleurs que les mouvements d'Abidjan vers Bouaké étaient supérieurs aux mouve-

ments de la zone rurale vers Bouaké.

Il faudrait encore, pour être complet sur ce chapitre mentionner les investissements des ménages dans la construction des écoles primaires. Chaque élève du primaire paye en effet chaque année, une cotisation de 1200 à 1500 F.CFA, qui sert entre autres choses, à financer la construction de classes nouvelles. Ces investissements seront comptabilisés dans le chapitre suivant qui concernera les administrations.

D) LES INVESTISSEMENTS DES ADMINISTRATIONS.

Il est difficile de connaître les investissements réalisés par les administrations ivoiriennes, pour une aire géographique donnée. En effet les différents budgets ivoiriens (budget général de fonctionnement ou B G, budget spécial d'investissement et d'équipement ou BSIE, budgets financés sur l'aide internationale) d'une part ne recoupent pas les notions économiques de fonctionnement et d'investissement ; et d'autre part ne retiennent pas toujours une nomenclature qui tienne compte de la localisation géographique des dépenses considérées.

Nous avons utilisé trois sources d'information :

a) Les budgets ivoiriens des dernières années.
b) Les archives de la Direction Départementale de la Construction et de l'Urbanisme : ces archives contiennent de façon assez complète, les ordres de commencement des travaux, et les bons de paiements des différentes opérations engagées dans l'ancien département du Centre. Elles ne comprennent pas les investissements routiers.

c) Dépouillement à partir d'un travail effectué récemment par un de nos collègues, des archives de la Direction Départementale des Travaux Publics, et interview directe de Monsieur le Directeur Départemental.

Ces sources ne donnent pas de façon exhaustive l'ensemble des investissements publics réalisés dans les dernières années. Le tableau que nous présenterons sera par conséquent une représentation seulement approximative de la réalité. La convergence des trois sources d'information cependant nous permet de penser que la sous-estimation ne doit pas être supérieure à 10%.

Le tableau III- D - 0 présente, en moyenne par an (calculée sur la période 1960 - 1969), le montant total des investissements

publics, effectués au profit de la ville de Bouaké, par grand secteur administratif :

TABLEAU III - D - 0

Secteur administratif	Total d'investissements publics (1960 à 1969)	Moyenne par an
VOIRIE	460,0	51,1
SANTE	340,9	37,9
EDUCATION	738,6	82,0
ADMINISTRATION GENERALE	67,3	7,5
JUSTICE	172,2	19,1
ARMEE - POLICE	50,9	5,6
FINANCES	74,5	8,3
AGRICULTURE	25,1	2,8
INFORMATION	145,4	16,1
TOTAL	2074,9	230,5

Les investissements ventilés par année ne sont pas très significatifs, dans la mesure où les années retenues pour localiser un investissement dans le temps, concernent tantôt une année d'inscription au budget, tantôt une date de début de travaux, tantôt une année de paiement. Nous donnons cependant à titre indicatif le montant total d'investissements que nous avons retenu par année (en million de F.CFA) :

1960	262,5	1965	150,3
1961	128,2	1966	54,7
1962	326,6	1967	175,7
1963	416,2	1968	130,2
1964	164,4	1969	320,8

Le tableau III - D - 0 montre la nette prééminence dans le total des investissements, des dépenses consacrées à l'éducation. On trouve en second lieu les dépenses d'équipement (non compris comme dans les autres postes les dépenses d'entretien) concernant la voirie urbaine : il s'agit essentiellement du goudronnage de

certain grands axes de la ville. On trouve en troisième lieu les dépenses consacrées à la santé publique : on trouve surtout dans cette rubrique le coût de la construction du grand hôpital départemental de la ville.

Les autres rubriques ne montrent pas des totaux très élevés. Ce sont effectivement les trois postes précédents qui ont constitué l'essentiel des investissements publics dans les dernières années ; ce sont eux aussi qui sont responsables en majeure partie, du pouvoir d'attraction de la ville en ce qui concerne les services administratifs.

Le tableau III - D - 0 montre encore la relative faiblesse de l'effort public en faveur de Bouaké (signalons à titre indicatif que le total des investissements publics de 1966 à 1970 s'est élevé pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire à 23.237 millions de F.CFA en moyenne par an). Les responsables nationaux mènent en effet une vigoureuse politique d'urbanisation dans la capitale nationale, et dans un pays où les ressources sont nécessairement limitées, il est normal que la croissance se fonde sur un certain nombre de choix, même douloureux. On peut cependant espérer qu'après 10 ans d'investissements urbains essentiellement consacrés à la ville d'Abidjan, Bouaké puisse recueillir une partie plus importante, des deniers publics consacrés à l'équipement des villes ivoiriennes.

Notre relevé auprès de la Direction Départementale de la Construction et de l'Urbanisme nous a encore permis de voir dans quelle mesure les investissements publics réalisés au profit de Bouaké ou du reste du département du Centre, étaient confiés, ou non, à des entreprises locales. En fait 51 % des commandes passées par les pouvoirs publics auprès d'entreprises privées, ont été adressées à des entreprises d'Abidjan sans succursale à Bouaké ; 37 % ont été passées à des entreprises d'Abidjan possédant une succursale à Bouaké, 10 % l'ont été à des entreprises locales dont le siège se trouvait à Bouaké, et 3 % à des entreprises locales ayant leur siège hors de Bouaké, dans le département du Centre. Une nouvelle fois apparaît la chaîne des dominations successives déjà maintes fois rencontrées dans le courant des chapitres précédents.

E) CONCLUSION.

Les différents chapitres de cette partie ont montré que quel que soit l'agent économique envisagé, ses investissements demeureraient largement au-dessous du minimum souhaitable. Or la théorie économi-

que accorde un rôle moteur dominant dans la croissance, au montant des investissements. Pour un ensemble économique comme la ville de Bouaké (le coefficient de capital calculé sur les 8 dernières années, est très voisin de 1 pour les entreprises bouakéennes, du fait de la prédominance des industries de transformation des produits agricoles), le taux de croissance du revenu urbain peut en effet être estimé comme la différence entre le taux relatif des investissements par rapport à la production intérieure brute de la ville, diminué du taux de croissance de la population urbaine, diminué encore du taux de l'érosion monétaire ; cette relation donnerait pour Bouaké un taux de croissance des revenus égal à $11,9 \% - 9,3 \% - 2,7 \% = - 0,1\%$. Cette relation n'est qu'indicative. Le fait cependant qu'elle fournisse un résultat négatif ne peut manquer d'inquiéter quant à l'avenir de la ville.

*

*

*

Quatrième partie : LE REVENU URBAIN.

Nous présentons en annexe les différents tableaux qu'il est d'usage de construire (Tableau Economique d'Ensemble, Tableau d'Echanges Interindustriels du secteur artisanal et du secteur moderne, Tableau des ressources et emplois) quand on étudie un ensemble économique donné. Ce sont eux qui nous permettent maintenant d'étudier le revenu urbain. On voudra bien s'y reporter pour tous les chiffres cités ici comme intermédiaires de calcul.

La construction de ces tableaux présente un grand nombre de difficultés théoriques quand il s'agit de les établir à l'échelon d'une ville : nécessité d'adopter un grand nombre de conventions plus ou moins arbitraires, dans le souci de départager ce qui revient en propre à la ville, de ce qui revient à l'extérieur ; nécessité d'intégrer à ces tableaux des opérations à caractère financier, afin de présenter un schéma suffisamment significatif de la réalité économique de la ville ; aléas entachant la valeur de nombreux chiffres, du fait de leur mode (obligatoire) de calcul comme soldes d'autres opérations. Le fait en particulier que nous ne donnions que 267,7 millions de F.CFA d'ajustement dans le Tableau Economique d'Ensemble ne doit pas faire illusion : ce poste aurait fort bien pu être de l'ordre du milliard de F.CFA, si par exemple nous avions pu calculer un certain nombre de transferts fort difficiles à saisir que nous n'avons pu mesurer (argent emporté par les migrants au moment de leur retour au pays, transferts occasionnés par les écoliers etc...).

Compte tenu des ces restrictions nous présenterons les éléments qui composent le revenu urbain, puis nous décrirons brièvement les différents agents qui contribuent à la formation de ce revenu.

A) PRODUIT URBAIN BRUT - REVENU URBAIN.

Les agrégats calculés ici ont une définition semblable à ceux que l'on calcule à l'échelle d'un pays. Nous avons, cependant, pour donner une représentation plus juste de la vie économique réelle de la ville, défalqué systématiquement les transferts vers l'extérieur, qu'ils soient ou non soustraits habituellement dans les

mêmes calculs, à l'échelon national.

A partir d'une production intérieure brute de 11.905,9 millions de F.CFA, le revenu urbain se forme comme suit :

(1) Production intérieure brute	11.905,9 millions F
(2) Partie de la valeur ajoutée par les institutions financières, par les salariés des Administrations et des ménages, non comprises dans la production intérieure brute :	2.943,9 "
(3) Produit domestique brut aux prix du marché (3) = (1) + (2) :	14.849,8 "
(4) Revenus nets de facteurs reçus :	- 438,9 "
(5) Produit national brut aux prix du marché (5) = (3) + (4) :	14.410,9 "
(6) Amortissements :	537,5 "
(7) Produit national net aux prix du marché (7) = (5) - (6) :	13.873,4 "
(8) Impôts indirects nets de subventions :	2.512,8 "
(9) Revenu urbain (9) = (7) - (8) :	11.360,6 "
Revenu urbain par tête et par an.	108.000 F.CFA

Le revenu urbain par tête et par an apparait ainsi 2 fois, supérieur à celui que connait la moyenne des habitants de Côte d'Ivoire, mais 2 fois inférieur à celui que connait l'abidjanais moyen.

B) LES AGENTS DE LA FORMATION DU REVENU URBAIN - L'EMPLOI

Les renseignements fournis par le recensement démographique, sur l'emploi urbain, s'ils donnent globalement une bonne mesure de l'emploi par grand secteur d'activité, sont fortement biaisés dans le détail des différentes ventilations. Nous ne les utiliserons par conséquent que pour faire des comparaisons avec d'autres recensements démographiques.

Les chiffres que nous donnons ci-dessous proviennent du recensement exhaustif sur les lieux de travail, que nous avons déjà mentionné à plusieurs reprises. Ce tableau (IV - B - 0) donne le total des emplois (principaux ou secondaires) occupés à Bouaké par l'ensemble des personnes qui travaillent en ville (sans nécessairement y résider).

TABLEAU IV - B - O

NOMBRE EMPLOIS	S E C T E U R M O D E R N E							SECT. TRADITION			TOTAL GENERAL	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
BRANCHE D'ACTIVI TE												
Agricul ture				2	41	43	43	2534		2534	2577	8,6
Secon- daire	137	51	188	116	3032	3148	3336	1641	1067	2708	6044	20,2
Bâtiment et T. Pub lics	9	2	11	53	1566	1619	1630	286	248	534	2164	7,3
Trans- ports	2	5	7	33	393	426	433	668	521	1189	1622	5,4
Servi- ces	30	31	61	55	485	540	601	532	232	764	1365	4,6
Com- merces	151	75	226	448	781	1229	1455	9580	158	9738	11193	37,5
Adm. et Inst. Fin.	381	197	578	557	2980	3537	4115				4115	13,8
Services Domesti ques					729	729	729				729	2,4
TOTAL	710	361	1071	1264	10007	11271	12342	15241	2226	17467	29809	100,0
	Eur. H	Eur. F	Eur. Tot.	Afr. Sup.	Autres Afr.	Afr. Tot.	Eur + Afr.	Ind.	Sal.	Tot.	TOT.	%

- 1 = Européens ou Libanais homme
- 2 = " " " femme
- 3 = Total européens ou Libanais
- 4 = Africains de salaire mensuel supérieur à 25.000 F.CFA
- 5 = Autres emplois africains
- 6 = Africains total
- 7 = Total des emplois européens et africains
- 8 = Indépendant
- 9 = Salarié
- 10 = Total
- 11 = En valeur absolue
- 12 = En %

Le tableau appelle de nombreuses remarques. Nous nous limiterons ici à celles qui nous semblent essentielles :

a) La structure de l'emploi, donnée dans la dernière colonne du tableau, pourrait caractériser une grande ville américaine en 1970 : présence faible du secteur primaire, présence importante, mais non dominante, du secteur secondaire, développement considérable du secteur tertiaire. La différence d'avec la grande ville américaine imaginée, est que ce qui est vrai au niveau de l'emploi, ne l'est plus au niveau de la production. En effet, on trouve à Bouaké, près de 10.000 tabliers de vente au microdétail, près de 800 personnes employées dans les services de type traditionnel (repassage au fer à vapeur, teinture des cheveux, prostitution...) et 2.700 personnes employées dans l'artisanat traditionnel (tisserands, tailleurs, forgerons etc..). Sur les 30.000 emplois urbains, 59 % sont ainsi occupés par les gens du secteur traditionnel.

b) Plus significative encore du point de vue de l'évolution de la ville, est la comparaison entre les résultats du recensement démographique de 1969 et ceux d'un recensement analogue effectué en 1961 à Bouaké par la SEDES ("Enquête socio économique sur la ville de Bouaké" SEDES 1961) : quand la population de la ville a été multipliée par 2,04 entre 1961 et 1969, le nombre d'emplois dans le secteur moderne a été multiplié par 2,06 ; dans le secteur artisanal traditionnel, par 2,59 ; et dans le secteur du petit commerce par 3,75. On voit alors nettement les modalités du processus de croissance de la ville : le secteur moderne pourtant peu développé en 1961, n'a pas progressé en valeur relative ; pour faire face à la pénurie d'emplois ainsi rencontrée, les nouveaux habitants de Bouaké se sont précipités dans des secteurs d'activités non essentiellement productifs, mais qui assurent cependant le minimum vital nécessaire à la subsistance en ville (et quelquefois d'ailleurs, un peu plus).

On peut encore faire remarquer - mais cette observation est corrélative de la précédente - que l'on trouve à Bouaké 29.809 emplois pour 22.984 ménages, ce qui donne le nombre relativement élevé de 1,3 actif par ménage.

c) Les Européens et Libanais forment une part importante de l'emploi total, et surtout évidemment, de l'emploi dans les catégories supérieures de salaires. Notre nomenclature favorisait pourtant les emplois africains de maîtrise, puisque le secteur secondaire con-

tient des administrations considérées comme productives (PTT, Eau et Electricité) qui sont totalement africanisées à Bouaké, et que d'autre part le critère utilisé pour ranger un employé africain dans la catégorie supérieure, a été celui d'un salaire mensuel supérieur à 25.000 F.CFA. L'emploi à Bouaké sauf en ce qui concerne les administrations, est donc fort peu africanisé.

a) Précisons enfin, pour donner une vue plus juste du tableau IV - B - C, que :

- Le secteur agricole traditionnel ne comprend que les personnes qui, au moment du recensement démographique, ont déclaré exercer la profession de cultivateur à titre principal.

- Le secteur traditionnel des transports inclut toutes les personnes employées sur des taxis.

- Le chiffre avancé pour les services domestiques, provient du recensement démographique ; il est donné sous toute réserve, et est, en tout cas, une mauvaise sous-estimation (nous n'avons pu utiliser les chiffres fournis par l'organisme ivoirien de Sécurité Sociale, la Caisse de Compensation, ces chiffres étant plus faibles encore que ceux que nous donnons ici).

Après cette étude rapide du nombre des agents producteurs de Bouaké, voyons dans quelle mesure chacun de ces agents participe à la formation du revenu urbain.

c) LE SYSTEME DE LA PRODUCTION.

Nous n'étudions ici que ce qui concerne la production (moderne ou artisanale). Ne sont donc pas inclus ici les services rendus par les salariés des administrations ou les employés domestiques. Nous donnerons d'abord dans le tableau IV - C - 0 le volume, au prix de vente par l'entreprise ou l'artisan, de la production totale de chaque branche de la comptabilité nationale. Les détails des comptes d'exploitation sont donnés en annexe dans les différents Tableaux d'Echanges Interindustriels. Rappelons que les chiffres cités ici s'appuient sur plusieurs séries d'enquêtes :

- Etablissement des comptes des artisans, des commerçants africains indépendants (Anango, Dioula) et des services du secteur traditionnel, par sondage au 1/5e ou au 1/10e, après recensement exhaustif.

- Relevé des comptes du secteur moderne au moyen de la documentation existante (Ministère du Plan, Ministère des Finances),

et enquête directe auprès des différents agents producteurs de la ville.

TABLEAU IV - C - 0

BRANCHES (en million de francs C.F.A.)	Production de la vil le de Bouaké 1969 (1)	Production Nationale Ivoirienne 1970 (2)	Rapport (2) (1)
01 - AGRICULTURE	174,2	55432	380
05 - RIZERIE-BOULANGERIE	729,8	11067	15
07 - BOISSON - GLACE	206,5	2120	10
08 - TABAC	2619,3	4578	1,75
09 - EAU - ELECTRICITE	269,5	15885	59
12 - Mx de CONSTRUCTION	59,4	4170	70
15 - MENUISERIES	221,3	12777	58
16 - REPARATION DE VEHICULES	247,6	10360	42
17 - INDUSTRIES MECANIQUES	125,9	7290	58
18 - TEXTILES	4812,9	23700	5
19 - CHAUSSURES	10,6	2367	224
22 - PRODUITS DIVERS	23,7	3940	166
23 - BATIMENT ET TP	1295,2	43700	34
24 - TRANSPORTS	2232,2	41050	18
25 - LOYERS	709,3	15400	22
26 - AUTRES SERVICES	616,4	14000	23
27 - COMMERCES	3312,1	113259	34
TOTAL	17665,8	482433	27
POPULATION	104650	5000000	48
PRODUCTION DES BRANCHES 05 à 26	14179,5	244356	17

Les seuls chiffres dont nous disposions pour faire des comparaisons avec la production nationale étaient ceux publiés par le Ministère du Plan dans les documents relatifs à la préparation du prochain plan quinquennal ivoirien 1971 - 1975. Les rapports donnés dans la dernière colonne du tableau IV - C - 0 n'ont donc de sens que relativement à l'ensemble des autres chiffres de la colonne.

Bouaké apparaît alors comme une ville prééminente au plan national, pour ce qui concerne la production textile et de cigarettes.

La ville se trouve en situation favorable en branche 05 (présence d'une rizerie), en branche 07 (existence de 2 usines d'embouteillage), en branche 24 (importance de la gare de chemin de fer de Bouaké), en branche 25 (loyers payés par les administrations, et effets de la spéculation) et en branche 26 (présence d'un centre régional des PTT.)

Globalement la ville se situe en bonne position par rapport à la moyenne nationale, mais les rapports ici n'ont plus grande signification, puisqu'ils comparent une ville à un ensemble économique de caractère rural dominant. Il faut surtout noter que l'essentiel de la richesse productive de la ville se trouve dans un nombre très restreint d'entreprises. La conséquence obligatoire de cette situation est la pauvreté du système des relations interindustrielles à l'intérieur de la ville. Le tissu de production, même s'il progresse, ne croît que pour lui-même, sans entraîner avec lui les diversifications et les enrichissements qu'il pourrait provoquer, s'il était plus consistant.

Notons enfin que si la part des secteurs traditionnels d'activité était prépondérante dans l'emploi (rapport de 1 pour le secteur traditionnel, à 0,4 pour le secteur moderne), les proportions s'inversent quand nous considérons la production : le rapport est de 1 (secteur traditionnel) à 3 (secteur moderne) pour la production toutes taxes comprises ; il est de 1 à 2,5 pour la production hors taxes (importance des impôts indirects payés par le secteur moderne, et en particulier par la manufacture des tabacs).

Nous pouvons donner pour conclure la part des différents secteurs de production, dans leur contribution à la production urbaine totale :

Secteur primaire (br. 01)	1,0 %
Secteur secondaire (br.05 à 22)	52,8 %
Bâtiment et TP (br. 23)	7,3 %
Services (br.24 à 27)	38,8 %
TOTAL	100,0 %

D) LA FORMATION DU REVENU URBAIN.

Pour compléter la description de la production de richesses par la ville, nous considérerons d'abord la valeur ajoutée par le système de la production. Nous prendrons ensuite en compte la valeur ajoutée par les salariés des administrations et des institu-

tions financières, et par les employés domestiques. Puis, par soustraction successive des transferts vers l'extérieur, des amortissements et des impôts indirects, nous en déduisons ce que nous avons appelé " le revenu urbain". Nous avons adopté cet agrégat comme étant le plus représentatif du revenu réellement enregistré par les différents agents économiques de la ville, car c'est sur ce revenu que se fonde réellement le développement économique urbain.

1 - Contribution de chaque secteur d'activité à la formation de la valeur ajoutée totale de la ville.

Les chiffres cités ici proviennent des différents Tableaux Economiques donnés en annexe. On voudra bien s'y reporter, si l'on souhaite observer l'articulation de ces différents chiffres entre eux.

VALEUR AJOUTEE PAR	EN MILLION DE F.CFA	EN %
Le secteur productif moderne	7.167,5	40,2
Le secteur productif traditionnel	1.981,8	11,1
Le commerce moderne	1.340,6	7,5
Le commerce traditionnel	1.416,0	7,9
Les administrations et I.F	4.668,6	26,1
Les employés domestiques	116,0	0,6
L'extérieur	1.155,0	6,5
TOTAL	17.845,5	100,0

La part importante qui revient à l'extérieur dans le total provient des nombreux transferts effectués par la zone rurale vers Bouaké (revenus des planteurs, marges commerciales des colporteurs.

2 - Contribution de chaque secteur d'emploi au "produit urbain brut"

La nomenclature d'agent a été regroupée en 4 postes. Le passage du tableau précédent au tableau ci-dessous est obtenu par la soustraction des transferts issus de Bouaké et destinés à l'extérieur (zone rurale, ou Abidjan.)

	Valeur ajoutée		Produit urbain brut	
	en mil- lions	en %	en mil- lions	en %
	F.CFA		F.CFA	
Secteur moderne	8508,1	47,6	6188,5	42,8
Secteur traditionnel	3397,8	19,0	3321,2	23,0
Adm., I.F., Dom.	4784,6	26,8	3746,2	26,0
Extérieur	1155,0	6,5	1155,0	8,0
TOTAL	17845,5	100,0	14410,9	100,0

Précisons que nous avons ici tenu compte de 4 types de transferts : les intérêts et dividendes versés par les entreprises non financières de la ville, aux fournisseurs extérieurs de capital ; les transferts des ménages européens vers la patrie d'origine ; ceux des ménages africains vers la zone rurale ou vers tous autres lieux d'origine, ainsi que vers Abidjan ; et enfin les rémunérations de facteurs versées par les institutions financières, à leurs organismes directeurs. Disons encore que nous avons rangé autant qu'il était possible, les transferts des ménages, dans le secteur d'activité d'où les revenus correspondants avaient été tirés.

3 - Contribution de chaque secteur d'emploi à la formation du revenu urbain.

Nous déduisons maintenant des chiffres précédents le montant global des amortissements et des impôts indirects supportés par les entreprises et les artisans. On obtient alors le tableau définitif, donnant la contribution de chaque partenaire de l'activité économique de la ville, à la formation du revenu urbain.

	PRODUIT UR- BAIN BRUT	AMORTISSE- MENTS ET IM- POTS IND.	REVENU URBAIN	
			en millions de F.CFA	en %
Secteur moderne	6188,5	2929,7	3258,8	28,7
Secteur trad.	3321,2	120,6	3200,6	28,2
Adm. I.F., Dom.	3746,2	0	3746,2	33,0
Extérieur	1155,0	0	1155,0	10,2
TOTAL	14410,9	3050,3	11360,6	100,0

C'est ce dernier tableau qui donne la contribution réelle de chaque secteur d'activité au développement économique de la ville. C'est le secteur administratif qui apparaît ainsi comme le premier distributeur de revenus urbains. A égalité viennent ensuite le secteur moderne et le secteur artisanal. On trouve enfin, à une place non négligeable les revenus tirés de l'extérieur par des résidents de Bouaké. Si ce tableau n'est pas représentatif des processus de croissance, il indique comment dans l'immédiat, vit la ville. Chacun des 4 pourcentages donnés est riche de signification. La remarque la plus importante que nous puissions faire, concerne cependant le rôle capital du secteur artisanal comme facteur de subsistance dans l'économie de la ville.

E) PROCESSUS GLOBAL DE LA CROISSANCE.

La ville croît, curieusement sans doute, mais elle croît. Nous avons dit l'importance des mouvements migratoires dans la tendance à terme, de la poussée démographique. Nous pensons que les mouvements démographiques sont premiers dans le processus de croissance de la ville. Les populations migrantes proviennent, en effet, en général, des régions où le niveau de revenu est nettement inférieur à celui que l'on connaît à Bouaké. L'attrait de la ville par conséquent, reste intact. Que se passe-t-il alors, quand les nouveaux migrants arrivent dans la capitale du Centre ? Ils viennent gonfler l'effectif déjà pléthorique des petits artisans ou des commerçants de micro-détail. Si la chance leur sourit, "un frère" leur fournira le capital initial dont ils ont besoin pour commencer une activité plus importante, ou peut-être même trouveront-ils un emploi salarié. En tout cas, le marché de l'emploi accusera un déséquilibre encore plus grand et les tensions inflationnistes s'aggraveront un peu encore.

Comment expliquer alors que le revenu urbain semble apparemment suivre, sans trop de retard, l'accroissement de la population ? C'est que, contrairement à ce que l'on connaît dans des économies de type plus moderne, la vitesse de circulation de la monnaie à Bouaké, loin d'être constante, suit un processus d'accélération assez vertigineux : le franc qui a payé aujourd'hui le salarié de Gonfreville, constituera le même jour le revenu d'une vendeuse d'oranges, qui elle-même en fera le revenu d'une vendeuse de piments etc.

Tous les progrès de productivité réalisés par les secteurs progressifs de l'économie urbaine, se trouvent ainsi en grande partie divertis du rôle qu'ils auraient pu avoir sur le développement

de la ville, par un nombre considérable de phénomènes parasitaires liés à la faible consistance du tissu de production. Ce sont alors ces secteurs progressifs qui financent la survivance de tout le système ancien de la production ou de la distribution. L'économie de la ville apparaît comme la réunion de deux mondes hétérogènes : celui de l'économie de progrès et celui de la subsistance, entre lesquels existent de nombreuses relations, mais dans le seul sens : secteur moderne vers secteur artisanal.

Ceci ne suffit cependant pas à expliquer pourquoi nous n'avons pas constaté de spectaculaire diminution relative du revenu urbain. Nous avons déjà signalé l'importance des transferts de la zone rurale vers la ville, qui constitue une première explication à la question posée. Une seconde explication réside dans le taux élevé des augmentations de salaire, dont ont bénéficié à plusieurs reprises les salariés de la ville (alignement de l'ensemble des salaires ivoiriens sur ceux de la zone d'Abidjan, augmentations décidées au niveau gouvernemental, et dans une moindre mesure, augmentations contractuelles).

Nous donnerons alors, en guise de conclusion la double impression qui frappe souvent le voyageur arrivant pour la première fois à Bouaké ; sentiment, au premier contact, d'une ville débordante d'activités ; puis, après un bref séjour, sentiment que cette vie n'a pas d'assise, comme l'image de la pyramide reposant sur son sommet.

*

*

*

Conclusion : LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT.

L'accroissement de la population de la ville est un phénomène dont nous avons dit qu'il était premier dans le processus de la croissance. Il semble, par conséquent, difficile, a priori, d'espérer un ralentissement de la poussée démographique, si ce n'est celui qui résultera spontanément de l'appauvrissement relatif de la ville. Mais il est à parier que les mouvements migratoires ainsi divertis de la capitale du Centre, se porteront alors vers la capitale nationale, ce qui doublera les problèmes déjà angoissants de la ville d'Abidjan.

Une planification à court terme peut choisir entre plusieurs options. La première consisterait à porter tous les efforts de la nation vers les régions riches du Sud de la Côte d'Ivoire. Cette politique extrêmement douloureuse pour l'ensemble du pays, ne semble pas devoir être adoptée par les responsables nationaux. Une seconde option pourrait conduire à considérer que Bouaké n'est plus la ville de l'intérieur la plus apte à remplir le rôle de "seconde capitale de Côte d'Ivoire"; une autre ville serait alors choisie pour assumer cette fonction, et Bouaké se verrait assigner un rôle plus étroit de petite capitale régionale. Ces deux premières options sont parfaitement envisageables, mais le sens même de notre travail nous conduit évidemment à envisager plutôt une troisième option, qui est celle de la sauvegarde de la ville.

Si la raison d'être même de la ville a longtemps été son rôle de redistribution, et plus généralement de relais entre le Nord et le Sud, nous avons vu que depuis quelques années cette fonction tendait à échapper à la ville. Ce phénomène nous semble-t-il, est inéluctable. Il ne nous semble d'ailleurs pas qu'il faille regretter cette évolution puisqu'elle conditionne la possibilité d'un développement des centres semi-urbains situés dans l'environnement de la capitale du Centre. Il est par ailleurs impossible de concevoir qu'une ville de plus de 100.000 habitants assoie son existence économique sur la seule fonction commerciale.

La condition imprescriptible de la sauvegarde de la ville est un renforcement important et rapide de l'appareil de production.

Les projets ne manquent pas, et étaient même élaborés pour la plupart dès avant l'enquête régionale de 1963. Beaucoup de ces projets ont trait à la transformation des produits agricoles fournis par l'arrière-pays. Citons à titre d'exemple, les projets d'implantation d'une conserverie de tomates, d'une usine de transformation du manioc, d'une biscuiterie, d'une huilerie...Aucun de ces projets n'a encore vu le jour, du moins à Bouaké. Un autre projet très important d'usine de production textile (1000 à 4000 emplois) est actuellement en cours d'étude au niveau national. Bouaké se trouve évidemment parmi les grandes candidates à l'accueil de cette entreprise. Il semble par ailleurs que la ville réunisse toutes les conditions techniques et relatives à l'emploi, qu'exige le site d'implantation de cette usine. Si le projet pouvait devenir une réalité pour Bouaké, ce serait une grande chance pour la ville (sans doute d'ailleurs la seule chance dans l'avenir proche).

En tout cas nous pensons que les implantations industrielles à venir, en faveur de Bouaké, ne peuvent se fonder, sauf dans le cas de certaines petites entreprises de peu de poids, sur des considérations de débouché régional. Les marchés qui légitiment aujourd'hui une implantation, non seulement ne se situent pas au niveau régional, mais dépassent même le cadre de la nation pour devenir des problèmes communs à plusieurs pays.

La question appartient exclusivement nous semble-t-il, au domaine politique. Le pouvoir polarisateur d'Abidjan comme seule ville industrielle de Côte d'Ivoire, est tel aujourd'hui que seules des incitations importantes de la part de l'Etat, peuvent parvenir à briser le cercle vicieux qui conduit les entreprises industrielles à ne plus s'installer qu'à Abidjan, ou dans la grande banlieue de la capitale. Parmi ces incitations, la plus efficace serait sans doute celle qui consisterait à accorder des avantages à l'investissement (par le moyen des certificats du Fonds National d'Investissement) aux entreprises qui désireraient s'installer à Bouaké (comme pour toute autre ville de l'intérieur).

rôle public
Les investissements publics peuvent d'ailleurs jouer un rôle primordial dans ce retour de Bouaké à une vie économique moins fragile. La ville a conservé, en dépit de certaines grandes réali-

sations (hôpital, poste centrale, bitumage de certains axes) son aspect ancien de vieille ville coloniale un peu morose. La très grande extension en surface des différents quartiers de la ville accentue ce caractère, et pose par ailleurs des problèmes financiers très graves à la commune. Un plan d'urbanisme avait été établi il y a plusieurs années, mais il s'est révélé inadéquat devant le surprenant développement de la ville. Il est urgent qu'un nouveau plan soit établi pour les prochaines années, en collaboration avec les pouvoirs locaux et nationaux. Ce plan devrait en particulier freiner l'étirement en longueur de la ville, et donner à l'ensemble des aires habitées, un aspect plus compact (utilisation des grandes concessions inoccupées du centre de la ville, assainissement des nombreux bas-fonds qui découpent l'agglomération en autant de bras distincts, création de points de passages nouveaux entre le Nord et le Sud de la ville, séparée par la voie ferrée en deux entités que les problèmes futurs de circulation pourraient bien disjoindre en deux ville distinctes. Pour ce qui concerne les grands équipements publics justiciables des budgets nationaux, il semble important de viser à donner un certain attrait naturel à la ville : l'expérience montre que l'agrément (purement subjectif) procuré par une ville peut être un élément déterminant de son développement. En dehors de cette remarque d'ordre psychologique, il convient de résoudre rapidement les problèmes d'édilité urbaine : évacuation des eaux, assainissement, problèmes d'équipement et surtout d'entretien, liés à la voirie urbaine. Il convient en second lieu de doter la ville de la stature et corrélativement des équipements administratifs, qui justifieront dans l'avenir son renom de "seconde capitale de Côte d'Ivoire". Nous n'entrerons pas ici dans le détail des opérations souhaitables. Citons à titre d'exemple le développement de l'infra-structure culturelle qui a reçu un début de promotion par l'implantation à Bouaké du complexe national d'enseignement par la télévision scolaire. Ce qui nous semble important au sujet de la réalisation pratique de ces différents équipements, c'est qu'ils soient mis en œuvre de façon massive au cours d'une courte période (5 ans par exemple) l'adjonction au coup par coup d'une mairie moderne, puis quelques années après d'une piste d'aviation apte à recevoir le trafic international... n'aurait qu'un effet limité sur l'expansion de la ville, bien plus limité, en tout cas, que si ces différents investissements avaient été réalisés en même temps. C'est un problème fondamental de concentration des investissements publics, que connaissent bien les responsables de l'aménagement du territoire ivoirien.

Nous parlerons enfin des difficultés que connaît la ville au plan de télécommunications. Nous voulons mentionner, en particulier, ici, la difficulté des liaisons par téléphone avec Abidjan qui représente un problème crucial pour une ville aussi dépendante de la capitale. Nous dirons en second lieu, qu'un aménagement des liaisons aériennes avec Abidjan serait très souhaitable, ces liaisons étant, de l'avis unanime des utilisateurs, établies du seul point de vue de l'utilisateur abidjanais. Ces questions peuvent apparaître comme des points de détail. Elles sont en fait fondamentales, au niveau, en particulier, des besoins industriels.

Nous terminerons ce chapitre en parlant des effets que la construction, à proximité de la ville de Bouaké, du grand barrage de Koussou pourrait avoir sur le développement ultérieur la ville. Les effets prévisibles dans l'immédiat sont loin d'être un avantage pour Bouaké. L'effet premier de la disparition des riches plantations de café et de cacao situées dans la zone inondée sera une importante diminution nette de revenus traditionnellement dirigés vers Bouaké. Le second effet sera le détachement définitif d'avec la zone d'influence de Bouaké, des régions situées à l'Ouest de la coupure du barrage (Bouaflé, Zuénoula et très probablement Séguelamankono) : nouvelle perte nette importante de revenus pour la ville. Le troisième effet immédiat sera de faire affluer sur Bouaké un certain nombre de migrants qui viendront surcharger encore davantage, une économie déjà fortement handicapée par ses problèmes de migrations.

Les effets lointains de la construction du barrage, dont nous ne pensons pas qu'ils se manifesteront avec une grande intensité avant 1975, constitueront évidemment un stimulant important de l'économie de la ville. Mais cette incitation ne sera efficace que si Bouaké s'est dotée au cours de la période, des équipements privés et publics dont l'absence actuelle la conduit inéluctablement à une lente asphyxie.

*

*

*

A N N E X E S

A N N E X E I

E T H N I E x L I E U D E N A I S S A N C E

(cf. pochette)

ANNEXE II

a) Pyramide des âges de la population de résidence habituelle

REPARTITION DE LA POPULATION DE BOUAKE AGGLOMERATION PRESENTS ET ABSENTS SELON LE SEXE ET L'AGE - JUIN 1969				
Age	SEXE MASCULIN		SEXE FEMININ	
	Valeur absolue	Valeur relative	Valeur absolue	Valeur relative
0	2170	2,24	2083	2,15
1 - 4	7553	7,80	7356	7,60
5 - 9	7116	7,35	7202	7,44
10-14	5089	5,26	4830	4,99
15-19	5297	5,47	5281	5,46
20-24	4755	4,91	5627	5,81
25-29	4264	4,40	4911	5,07
30-34	3914	4,04	3504	3,62
35-39	3154	3,26	2420	2,50
40-44	2435	2,51	1452	1,50
45-49	1567	1,62	830	0,86
50-54	1091	1,13	553	0,57
55-59	711	0,73	383	0,39
60 et +	732	0,76	503	0,52
TOTAL	49847	51,50	46935	48,50

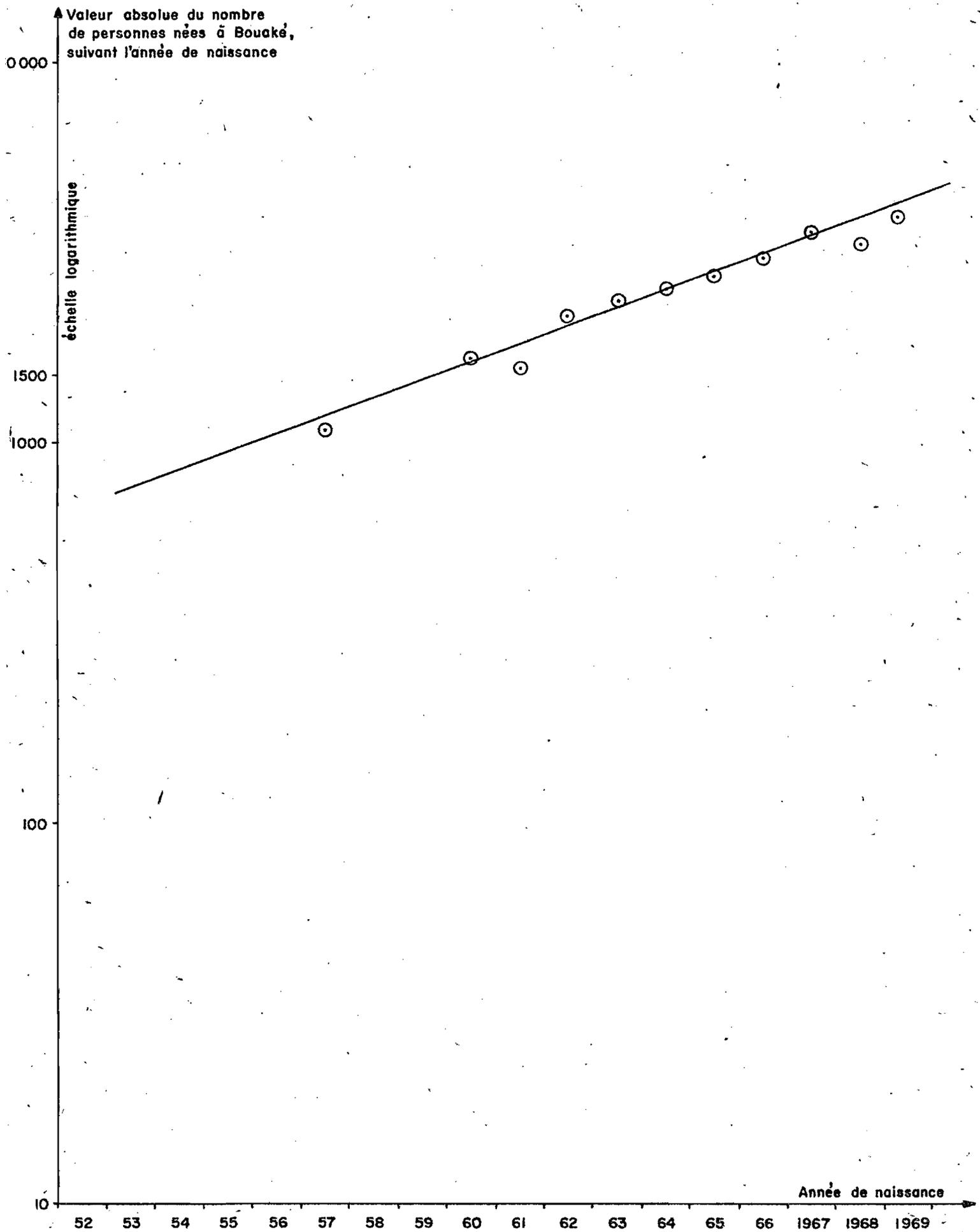
b) Pyramide des âges de la population comptée à part.

POPULATION COMPTEE A PART DE BOUAKE AGGLOMERATION		
JUN 1969		
AGE	SEXE MASCULIN	SEXE FEMININ
0 - 4	0	-
5 - 9	8	-
10-14	267	15
15-19	1295	199
20-24	1632	126
25-29	547	-
30-34	315	-
35-39	198	-
40-44	107	-
45-49	43	-
50-54	21	-
55-59	16	-
60 et +	2	-
ND	4	-
TOTAL	5328	340

ANNEXE III

RAPPORTS DE MASCULINITE SELON L'AGE ET LES GRANDS GROUPES ETHNIQUES - BOUAKE VILLE				
AGE	AKAN LAG.	AKAN Ouest	VOLTAIQUE	SOUĐANAIS
0 - 4	95,4	109,6	100,6	110,0
5 - 9	88,6	100,7	96,4	108,1
10-14	98,3	102,1	100,8	115,8
15-19	103,2	127,4	88,7	97,4
20-24	73,9	110,1	84,1	88,6
25-29	67,1	97,8	96,9	90,9
30-34	75,1	120,7	138,1	116,2
35-39	76,7	184,6	156,8	150,3
40-44	104,4	233,3	198,4	194,5
45-49	129,0	258,1	207,4	219,7
50-54	153,5	261,9	219,4	199,2
55-59	108,0	277,8	235,8	209,5
60 et +	110,8	161,5	147,0	160,7
TOTAL	89,8	116,7	109,8	114,7

RÉPARTITION DES NÉS A BOUAKÉ SELON L'ANNÉE DE NAISSANCE



A N N E X E V

ANCIENNETE DE LA PREMIERE INSTALLATION A BOUAKE SUIVANT LE LIEU DE												
NAISSANCE												
	BOUAKE	CENTRE	NORD	AUTRE CI	MALI	HV	GUI-NEE	AU-TRES AFN	AU-TRES PAYS	ND	TOTAL	TOTAL Mi-grants
6m. et	1940	59	14	64	10	8	0	7	2	4	2108	168
7 à 12	1162	30	10	27	4	1	1	3	1	1	1240	78
13-18	1757	854	377	824	515	270	91	159	118	8	4973	3216
Emp. 5-18	388	14	1	10	3	3	0	0	0	1	420	32
Total 7-18	3307	898	388	861	522	274	92	162	119	10	6633	3326
Total 18m	5247	957	402	925	532	282	92	169	121	14	8741	3494
2 ans	3516	1307	669	1256	685	476	127	250	190	14	8490	4974
3	3011	959	518	887	633	432	130	167	112	7	6856	3845
4	2731	880	620	876	590	348	146	176	84	7	6458	3727
Total 0-4	14505	4103	2209	3944	2440	1538	495	762	507	42	30545	16040
5	2514	786	473	712	514	324	121	112	54	7	5617	3103
6	2331	685	365	532	387	316	79	95	70	10	4870	2539
7	2165	564	369	456	427	306	69	107	55	4	4522	2357
8	1581	424	258	246	345	249	55	65	35	3	3261	1680
9	1672	678	475	360	472	362	102	139	36	6	4302	2630
Total 5-9	10263	3137	1940	2306	2145	1557	426	518	250	30	22572	12309
10-14	5379	1457	1087	654	1217	1006	336	248	85	9	11478	6099
Total 0-14	30147	8697	5236	6904	5802	4101	1257	1528	842	81	64595	34448
15 et ND	9201 1217	2219 2234	1827 1015	592 1764	1804 1303	1281 700	365 150	303 488	102 231	18 33	17712 9135	8511 7918
TOTAL	41650	13308	8199	9296	8996	6147	1798	2335	1183	141	93053	51403

A N N E X E VI

- a) Tableau RESSOURCES EMPLOIS
- b) Tableau ECONOMIQUE D'ENSEMBLE DE LA VILLE
- c) Tableau D'ECHANGES INTERINDUSTRIELS DU SECTEUR TRADITIONNEL
- d) Tableau D'ECHANGES INTERINDUSTRIELS DU SECTEUR MODERNE
- e) " " " TOTAL

(cf. pochette-)

TABLE DES MATIERES

	Page
Présentation de l'étude.	1
Première partie : Démographie.	3
A) Caractères généraux de la population.	3
1) Chiffres de population.	3
2) Taux de croissance de la population.	5
3) Composition ethnique de la population.	8
4) Lieux de naissance.	9
5) Pyramides des âges-Rapports de masculinité.	10
a) Pyramides des âges.	11
b) Rapports de masculinité.	11
c) Comparaisons dans le temps.	14
d) Essais d'analyse par grands groupes ethniques.	16
B) Composition des ménages.	17
C) Les migrations.	21
1) Natalité. Mortalité. Migrations.	21
2) Les mouvements migratoires.	22
a) Les migrations dans les dernières années.	22
b) Modalités de la migration.	23
c) Motifs de la migration - Métiers pratiqués par les migrants suivant leur lieu d'origine.	26
Deuxième partie : Les relations avec l'extérieur.	31
-A) Exportations et importations de la ville.	31
B) Les aires d'influence de la ville.	33
1) Les approvisionnements en produits de l'agriculture locale.	34
2) La redistribution des produits locaux.	39
a) Le poisson d'Abidjan.	40
b) Le poisson de Mopti.	40
c) La cola.	41
3) L'aire d'influence du commerce de gros.	42
4) Les relations en personnes - Les achats directs des particuliers et des colporteurs.	46
a) Le Nord de la Côte d'Ivoire.	51
b) La zone proche de Bouaké.	52
c) Les régions de la boucle du cacao.	53
d) Les régions situées au Sud-Ouest de Bouaké.	53

5) Conclusion : Les aires d'influence de Bouaké.	53
a) L'aire d'influence forte.	53
b) L'aire d'influence extensive.	53
c) L'aire d'influence la plus large.	53
C) Bouaké pôle de développement pour sa région ?	54
1) La fourniture en biens vivriers de consommation finale.	54
2) La consommation intermédiaire par les entreprises de Bouaké de biens produits par l'arrière pays.	55
3) Les créations ou délocalisations d'entreprises dans la zone et à l'extérieur de la ville.	55
4) Les occasions d'investissement dans la capitale régionale.	56
5) Conclusion.	57
Troisième partie : Les investissements urbains.	58
A) Les investissements de l'artisanat traditionnel.	58
B) Les investissements des entreprises et des artisans modernes.	59
C) Les investissements des ménages.	61
D) Les investissements des administrations.	65
E) Conclusion.	67
Quatrième partie : Le revenu urbain.	69
A) Produit urbain brut - Revenu urbain.	69
B) Les agents de la formation du revenu urbain , l'emploi.	70
C) Le système de la production.	73
D) La formation du revenu urbain.	75
1) Contribution de chaque secteur d'activité à la formation de la valeur ajoutée totale de la ville.	76
2) Contribution de chaque secteur d'emploi au "produit urbain brut".	76
3) Contribution de chaque secteur d'emploi à la formation du revenu urbain.	77
E) Processus global de la croissance.	78
Conclusion : Les perspectives de développement.	80

<u>ANNEXES.</u>	84
I : Tableau : Ethnie x lieu de naissance (cf. pochette)	85
II : Tableaux :	86
a) Pyramide des âges de la population de résidence habituelle.	86
b) Pyramide des âges de la population comptée à part.	87
III : Tableau : Rapports de masculinité selon l'âge et les grands groupes ethniques. Bouaké ville.	88
IV : Graphique : Nombre de personnes nées à Bouaké suivant l'année de naissance.	89
V : Tableau : ancienneté de la première installation à Bouaké suivant le lieu de naissance.	90
VI : Tableaux : (cf. pochette)	91
a) Tableau ressources emplois.	
b) Tableau Economique d'ensemble de la ville.	
c) Tableau d'échanges interindustriels du secteur traditionnel.	
d) Tableau d'échanges interindustriels du secteur moderne.	
e) Tableau d'échanges interindustriels total.	
Table des matières.	92

(En millions de F. CFA)	RESSOURCES							EMPLOIS												
	PRO- DUCTION	IMPORTATIONS				Marges Commer- ciales	Total Ressour- ces	Cons. Int.	Cons. Finale			Equipement				Exportations				Total Emploi
		Zone	Reste CI	Etran- ger	Total				Ménages	Adm.	Total	Ménages	Adm.	Entr.	Total	Zone	Reste CI	Etran- ger	Total	
Produits vivriers locaux	174,2	408,8	323,8	85,2	817,8	864,4	1.856,4	280,8	1.222,9		1.222,9				231,2	121,5	ε	352,7	1.856,4	
(01) Bétail et Volailles d'importation		ε		961,7	961,7	196,1	1.157,8		759,8		759,8				398,0			398,0	1.157,8	
(02) Cola		4,5	154,9		159,4	186,5	345,9								9,6		336,3	345,9	345,9	
(02) Produits de la traite		526,0			526,0	18,5	544,5									544,5		544,5	544,5	
(02) Produits de l'Agriculture industrielle	25,3	904,9		212,1	1.117,0		1.142,3	1.142,3											1.142,3	
(04) Poisson			119,6	385,2	504,8	120,4	625,2		335,8		335,8				20,2	269,2		289,4	625,2	
Produits manufacturés (commerce général)	3.530,3		1.827,3		1.827,3	766,2	6.123,8	148,0	1.926,9	78,5	2.005,4				2.092,4	1740,0	138,0	3.970,4	6.123,8	
(09) Energie et eau	269,5		583,2		583,2	77,3	930,0	670,6	179,7	79,7	259,4								930,0	
(10-11 Matériaux de const. 12) (ciment, fers, graviers)	59,4		743,1		743,1	71,1	873,6	279,9		1,8	1,8	348,9			348,9	243,0		243,0	873,6	
(14) Pharmacie, peintures			422,2		422,2	50,9	473,1	301,1	80,4	9,0	89,4	64,9			64,9	17,7		17,7	473,1	
(15) Bois et meubles	221,3		117,1		117,1	67,3	405,7	192,7				177,0			177,0	36,0		36,0	405,7	
(16-20 Véhicules 21)	247,6		1.168,7		1.168,7	316,2	1.732,5	548,4	251,6	29,5	281,1				903,0			903,0	1.732,5	
(17) Produits des industries mécaniques et électriques	125,9		496,5	664,2	1.160,7	140,2	1.426,8	175,0	320,5	79,4	399,9		29,9	634,3	664,2	187,7		187,7	1.426,8	
(18-19) Textiles et Cuir	4.823,5	60,3	1.321,9		1.382,2	393,7	6.599,4	773,8	1.100,3		1.100,3				1.326,0	1705,2	1.694,1	4.725,3	6.599,4	
(22) Produits divers	23,7		395,3		395,3	43,3	462,3	229,1	132,8	52,9	185,7				47,5			47,5	462,3	
(23) Bâtiment et T.P.	1.295,2		226,3		226,3		1.521,5	92,3	75,5	312,1	387,6	161,5	473,7	356,0	991,2	50,4		50,4	1.521,5	
(24) Transports	2.232,2						2.232,2	535,0	899,4	1,0	400,4				648,0	647,9		1.295,9	2.232,2	
(25) Loyers	709,3						709,3	138,1	565,0	6,2	571,2								709,3	
(26) Services divers	616,4		28,6		28,6		645,0	251,6	309,1	84,3	393,4								645,0	
T O T A L	14.353,8	1.904,5	7.928,5	2.308,4	12.141,4	3312,1	29.807,3	5759,6	7659,7	734,4	8394,1	752,3	503,6	990,3	2246,2	6.174,7	5064,3	2.168,4	13.407,4	29.807,3

En Millions
de Frs CFA

ANNEXE VI b)

TABLEAU ECONOMIQUE D'ENSEMBLE VILLE DE BOUAKE 1969

Opérations	ENTREPRISES NON FINANCIERES						M E N A G E S				ADMINISTRATIONS				INSTITUTIONS FINANCIERES				EXTERIEUR		T O T A L		
	Exploitation		Affectation		Capital		Affectation		Capital		Affectation		Capital		Affectation		Capital		E	R	E	P	
	Emplois	Res-sources	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R					
6a P. I. B.		11905,9																				11.905,9	
6b Consommation finale							7.659,7					684,4				50,0						8.394,1	
6c F.B.C.F.					1.026,8				752,3				734,4									2.513,5	
6e Exportations																			13.407,4			13.407,4	
6f Solde des utilisations de services																					267,7	267,7	
6g Importations																					12.141,4	12.141,4	
Total Opérations sur et Services		11905,9			1.026,8		7.659,7		752,3			684,4		734,4		50,0			13.407,4	12.409,1	24.315,0	24.315,0	
70 Salaires	2.153,3						116,0	4941,2				2.438,0				133,9						4.841,2	4.841,2
70 Cotisations Sociales	118,6												118,6									118,6	118,6
71 Prestations Sociales								75,5				75,5										75,5	75,5
72 Intérêts et divid.	213,5				1.814,4											288,5			75,0	1.814,4	2.102,9	2.102,9	
73 Impôts	2.512,8		112,8				99,5					571,4	2793,0			67,9						2.793,0	2.793,0
74 Transferts								1471,4					4378,9								5.278,9	5.850,3	5.850,3
75 Assurances	23,2						141,1									409,4			245,1		409,4	409,4	
76 Dépenses et recettes extérieures							1.214,6	180,0				2.606,3				40,5	405,6		180,0	4.267,0	4.447,0	4.447,0	
77 Opérations diverses et répartition	15,3		15,6				60,6	15,6					75,9									91,5	91,5
78 R B E I			4.192,5					4192,5														4.192,5	4.192,5
79 F I E I						36,5			36,5													36,5	36,5
79 Financement par l'état des Entr.Pub.		256,4										256,4										256,4	256,4
TOTAL OPERATION DE REPARTITIONS	5.036,7	256,4	4.320,9		1.814,4	36,5	1.631,8	10776,2	36,5			5.947,6	7366,4			242,3	697,9	405,6		5.779,0	6.081,4	25.214,8	25.214,8
8e R B E	7.125,6			7.125,6																		7.125,6	7.125,6
8a Epargne brute			2.804,7			2.804,7	1.484,7		1.484,7			734,4		734,4	405,6		405,6					5.429,4	5.429,4
8d Cap.de financement									695,9													695,9	695,9
8c Besoin de Financ.																					963,6	963,6	
Ajustement																				267,7		267,7	
TOTAL GENERAL	12.162,3	12162,3	7.125,6	7.125,6	2.841,2	2.841,2	10.776,2	10.776,2	1484,7	1.484,7	7.366,4	7366,4	734,4	734,4	697,9	697,9	405,6	405,6	19.454,1	19.454,1	63.048,4	63.048,4	

BRANCHES	PRODUITS	Agricul. vivrière, élevage, chasse, cueillette (à l'exception de la Cola)	Travail des grains et farines	Industries du bois	Montage et réparation des véhicules	Autres Industries mécaniques et électriques	Industries Textiles	Cuirs et articles chaussants	Produits industriels divers (pâte à papier, verre céramique)	Bâtiments et Travaux Publics	Transport	Autres Services	Commerces	Total Consommation Productive
		1	5	15	16	17	18	19	22	23	24	26	27	
	Agriculture vivrière, élevage Chasse, cueillette (à l'exception de la Cola)	1							0,134					0,134
	Agriculture industrielle et d'exportation (Cola inclus)	2					0,315							0,315
	Energie, Eau	9	4,971	1,282	0,833	0,794	4,947	0,226	0,593		366,000	7,996	0,400	388,042
	Activité extractive (sel, soufre)	10					0,165		0,359					0,524
	Métaux	11		0,688	4,153	4,686		0,107	1,600					11,234
	Matériaux de Construction	12								0,648		0,096		0,744
	Chimie, Parachimie, Caoutchouc	14		1,793	0,376	0,007	0,281		0,100			1,643		4,200
	Industrie du bois	15	0,046	33,556	0,281									33,683
	Montage et réparation des Véhicules	16	0,445		3,682	0,011					200,400			204,538
	Autres industries mécaniques et électriques	17		0,786	0,393	1,274	3,567							5,930
	Industries Textiles	18		0,131			33,616		1,428					35,175
	Cuirs et articles chaussants	19	0,026	0,066			0,010	4,216						4,318
	Corps gras d'origines végétales ou animales, autre que le beurre	20	0,010		0,088				0,324			0,308		0,730
	Articles en Caoutchouc et en matières plastiques	21							0,026		102,300			102,320
	Produits industriels divers (pâte à papier, verre, céramique etc...)	22		0,588	0,022	0,006	2,266		0,279			1,527		4,789
	Bâtiment et Travaux Publics	23	0,176	0,240	0,631	0,237	3,629	0,491	0,336			0,513	0,500	6,612
	Transports (et auxiliaires des...)	24		0,393			0,267		0,506			1,214	176,900	179,300
	Loyers	25	0,100	1,245	1,400	0,393	4,104					3,300	3,200	13,745
	TOTAL ACHATS		5,774	40,677	11,769	7,155	53,187	5,040	5,679	0,648	668,700	16,603	180,800	996,332
	AMORTISSEMENTS										238,400			238,400
	Salaires		0,630	2,466	3,540	0,144	0,564	1,038	1,828	23,926	170,300	3,354	15,100	222,156
	Impôts indirects subventions		0,344	1,588	7,942	0,890	7,510	0,190	1,393	0,648	42,260	4,866	53,000	120,631
	Revenu brut d'exploitation		128,0	9,417	59,958	42,439	25,400	140,490	4,289	14,826	65,919	760,731	210,409	1347,900
	Total Valeur Ajoutée		128,0	10,391	64,012	53,921	26,522	154,564	5,517	18,047	90,493	1211,691	218,629	3397,787
	PRODUCTION		128,0	16,165	104,689	65,690	33,977	207,751	10,557	23,726	91,141	1880,391	235,232	4394,119
	Nombre d'entreprises		33	131	168	140	1010	74	85	286	668	532	9.580	12.707
	Nombre d'emplois		70	236	533	227	1333	101	208	534	1.189	764	9.738	14.933

MILLIONS FRs CFA

ANNEXE VI d)

DEMANDE INTERMEDIAIRE DES ENTREPRISES MODERNES

BRANCHES PRODUITS	Agricul. vivrière élevage, chasse, cueillette (à l'excepti- on de la Cola)	Agricul. indus- trielle et d'exportation (Cola inclus)	Travail des grains et farines	Boissons, glace	Autres indus. ali- mentaires tabac	Energie, Eau	Matériaux de construction	Industrie du bois	Montage et répa- ration des véhi- cules	Autres industries mécaniques élec.	Industries tex- tiles	Bâtiment et tra- vaux publics	Transports (et auxiliaires des...)	Loyers	Autres Services	Commerces	Total Consommation Productive
	(1)	(2)	(5)	(7)	(8)	(9)	(12)	(15)	(16)	(17)	(18)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27)	
Agriculture Vivrière, élevage chasse, cueillette (à l'excepti- on de la Cola)	(1)		280,0		0,7												280,7
Agriculture industrielle et d'exportation (Cola inclus)	(2)				246,4						895,6						1.142,0
Travail des grains et farines	(5)		134,4														134,4
Boissons, glace	(7)			0,4													0,4
Autres industries alimentaires tabac	(8)		7,1	6,1													13,2
Energie, eau	(9)		24,3	2,3	10,3		4,1	2,2	5,8	3,5	118,9	59,7		3,0	7,2	41,3	182,6
Activité extractive (sel, soufre...)	(10)		1,5														1,5
Métaux	(11)						2,0			6,9	12,0	125,5					146,4
Matériaux de Construction	(12)		0,2		0,1		5,6					113,7					119,6
Chimie, parachimie, caoutchouc	(14)		0,6	0,9	1,9			1,9		1,3	273,4	15,2			1,7		296,9
Industrie du bois	(15)			1,1	2,4			37,9				115,7		1,9			159,0
Montage et réparation des véhicules	(16)		6,1	1,3	3,7		1,6	0,6	83,5	1,2	3,1	46,1			1,8	20,1	169,1
Autres industries mécaniques et électriques	(17)		4,6	5,1	16,7		3,4	5,0	0,4	12,9	77,6	39,1		0,8	3,5	8,3	169,1
Industries textiles	(18)		7,2	0,4				0,3			718,1						734,3
Articles en caoutchouc et en matières plastiques	(21)		0,8	0,9	0,9			1,4			63,0	4,8					71,8
Produits industriels divers (pâte à papier, verre, céramique etc)	(22)		2,1	10,8	126,9	0,5	0,4	0,4	1,3	0,8	45,2	9,1			2,8	23,0	224,3
Bâtiment et travaux publics	(23)		1,6	1,5	5,6			0,5	3,0	0,3	37,4	4,5		12,0	3,6	15,7	85,7
Transports (et auxiliaires des...)	(24)		9,3	0,8	1,7		0,7	2,6	4,2	1,1	180,2	30,1			7,5	118,4	356,6
Loyers	(25)		0,2	0,4	1,2		1,1	1,4	4,1	1,4	23,1	6,3			7,3	77,9	124,4
Autres services	(26)		4,7	7,2	23,1		2,7	1,5	3,1	1,9	98,8	19,9		7,9	10,8	70,0	251,6
TOTAL ACHATS		Ø	484,7	39,2	441,6	0,5	21,6	55,7	105,4	31,3	2547,4	589,7	Ø	25,6	46,2	374,7	4.763,6
Salaires		5,7	37,5	32,7	108,6	28,1	14,8	28,3	34,2	21,9	753,5	369,2	55,5		145,9	313,1	2.049,0
Impôts indirects nets de subventions			2,1	37,9	1809,5	10,8	2,5	5,7	8,5	4,6	404,4	40,4		6,8	2,9	56,1	2.392,2
Revenu brut d'exploitation		40,5	189,3	96,7	259,6	230,1	20,5	26,9	33,8	34,1	899,8	204,8	196,3	676,9	186,2	971,4	4.066,9
Total Valeur Ajoutée		46,2	228,9	167,3	2177,7	269,0	37,8	60,9	76,5	60,6	2057,7	614,4	351,8	683,7	335,0	1340,6	8.508,1
PRODUCTION		46,2	713,6	206,5	2619,3	269,5	59,4	116,6	181,9	91,9	4605,1	1204,1	351,8	709,3	381,2	1715,3	13.271,7
Nombre d'entreprises		5	7	2	3	2	2	3	8	6	5	19	5		40	523	630
Nombre d'emplois		43	189	73	239	50	166	139	149	114	2217	1630	433		601	1455	7.498

MILLIONS Frs CFA		DEMANDE INTERMEDIAIRE TOTALE DES ENTREPRISES																											
BRANCHES		PRODUITS																											
		Agriculture vivrière, élevage, chasse, cueillette (cola excepté)	Agriculture industrielle et d'exportation (cola inclus)	Exploitation forestière	Pêche	Travail des grains et farines	Conserveries, Thé, Café, Cacao	Boissons, Glace	Autres industries alimentaires, Tabac	Energie, Eau	Activité extractive (sel, soufre...)	Métaux	Matériaux de construction	Engrais	Chimie, Parachimie, Caoutchouc	Industrie du bois	Montage, réparation des véhicules	Autres industries mécaniques et électriques	Industries textiles	Cuirs et articles chaussants	Corps gras d'origines végétales ou animales autres que beurre	Articles en caoutchouc et en matières plastiques	Produits industriels divers (pâte à papier, verre, céramique etc...)	Bâtiments et Travaux Publics	Travaux et auxiliaires des	Loyers	Autres services	Commerces	Total consommation productive
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	
1	Agriculture vivrière, élevage, chasse, cueillette à l'exception de la cola				280,0			0,7														0,1							280,8
2	Agriculture industrielle et d'exportation (cola inclus)							246,4											895,9										1142,3
3	Exploitation forestière																												
4	Pêche																												
5	Travail des grains et farines				134,4																								134,4
6	Conserveries, Thé, Café, Cacao																												
7	Boissons, Glace							0,4																					0,4
8	Autres industries alimentaires, tabac				7,1		6,1																						13,2
9	Energie, Eau				29,3		2,3	10,3				4,1			3,5	6,6	4,3	123,8	0,2			0,6	59,7	366,0	3,0	15,2	41,7	670,6	
10	Activité extractive (sel, soufre...)				1,5													0,2				0,4						2,0	
11	Métaux											2,0			0,7	4,2	11,6	12,0	0,1			1,6	125,5					157,6	
12	Matériaux de construction				0,2			0,1				5,6												114,3			0,1	120,3	
13	Engrais																												
14	Chimie, Parachimie, Caoutchouc				0,6		0,9	1,9								3,7	0,4	1,3	273,7			0,1	15,2				3,3	301,1	
15	Industrie du bois				0,0		1,1	2,4								71,3	0,3						115,7			1,9		192,7	
16	Montage, réparation des véhicules				6,5		1,3	3,7				1,6			0,6	87,2	1,2	3,1					46,1	200,4		1,8	20,1	373,6	
17	Autres industries mécaniques et électriques				4,6		5,1	16,7				3,4			5,8	0,7	14,2	81,2					39,1		0,8	3,5		175,0	
18	Industries textiles				7,2		0,4								0,4			751,7				1,4					8,3	769,5	
19	Cuirs et articles chaussants				0,0										0,1			0,0	4,2									4,3	
20	Corps gras d'origines végétales ou animales autres que beurre				0,0											0,1						0,3				0,3		0,7	
21	Articles en Caoutchouc et en matières plastiques				0,8		0,9	0,9								1,4		63,0				0,0	4,8	102,3				174,1	
22	Produits industriels divers (pâte à papier, verre, céramique etc...)				2,1		10,8	126,9	0,5			0,4			1,1	1,3	0,8	48,5				0,3	9,1				4,3	23,0	229,1
23	Bâtiments et Travaux Publics				1,8		1,5	5,6							0,7	3,6	0,6	41,0	0,5			0,3	4,5		12,0	4,1	16,0	92,3	
24	Travaux et auxiliaires des				9,3		0,8	1,7				0,7			3,0	4,2	1,1	180,5				0,5	30,1			8,7	295,3	535,9	
25	Loyers				0,3		0,4	1,2				1,1			2,6	5,5	1,8	27,2					6,3			10,6	81,1	138,1	
26	Autres services				4,7		7,2	23,1				2,7			1,5	3,1	1,9	98,8					19,9		7,9	10,8	70,0	251,6	
Total Achats					490,5		39,2	441,6	0,5			21,6			96,4	117,2	38,8	2600,6	5,0			5,7	590,3	668,7	25,6	62,8	555,5	5759,9	
Amortissement		0					0	0	0			0			0	0	0	0	0			0	0	238,4	0	0	0	238,4	
Valeur ajoutée	Salaires	5,7			38,1		32,7	108,6	28,1			14,8			30,8	37,7	22,0	754,1	1,0			1,8	393,1	325,8	0	149,3	328,2	2271,9	
	Impôts indirects subventions				2,4		37,9	1809,5	10,8			2,5			7,3	16,4	5,5	411,9	0,2			1,4	41,0	42,3	6,8	7,8	109,1	2512,8	
	Revenu brut d'exploitation	168,5			198,7		96,7	259,6	230,1			20,5			86,9	76,2	59,6	1046,3	4,3			14,8	270,7	957,0	676,9	396,6	2319,3	6882,8	
	Total valeur ajoutée	174,2			239,3		167,3	2177,7	269,0			37,8			124,9	130,4	87,1	2212,3	5,5			18,0	704,9	1563,5	683,7	553,6	2756,6	11905,9	
Production		174,2			729,8		206,5	2619,3	269,5			59,4			221,3	247,6	125,9	4812,9	10,6			23,7	1295,2	2232,2	709,3	616,4	3312,1	17665,8	
Nombre d'entreprises																													
Nombre d'emplois		43			259		73	239	50			166			375	682	341	3550	101			208	2164	1622		1365	11193	22431	